



RÉGION WALLONNE

# La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2009 • N° 15 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Ce second numéro spécial consacré aux vingt ans de la régionalisation de la politique du Patrimoine est placé sous le signe des interpellations pour l'avenir : il commence par un article consacré aux dix ans de l'IPW qui coïncidaient avec ce vingtième anniversaire (pages 1 et 2), suivi du bilan établi par la Division du Patrimoine (pages 3 à 5) reçu le 2 juillet. Nos lecteurs retrouveront ensuite trois de nos rubriques habituelles (la page de la Commission, les Nouvelles de l'Archéologie et la Lettre de la Paix-Dieu. Dès le n°16, en novembre prochain, sauf contrordre d'ici là, c'est l'ensemble du trimestriel qui devrait retrouver sa présentation habituelle.

La rédaction

## Les dix ans de l'IPW

Les dix ans de l'IPW ont été fêtés avec éclat le 18 juin dernier au Château du Lac à Genval, en présence de S.A.R. la princesse Claire de Belgique et de plusieurs centaines d'invités dont les Gouverneurs du Brabant et de Namur, le Ministre d'État Guy Spitaels, les anciens Ministres Robert Collignon et Josly Piette, de nombreux députés wallons et provinciaux, les bourgmestres ou échevins de Bastogne, Charleroi, Jemeppe, Liège, Namur, Spa, Verviers, Rebecq et bien sûr Rixensart. Plusieurs fonctionnaires dirigeants du Service public de Wallonie, de la Communauté française, de la Régie fédérale des bâtiments et d'autres organismes publics wallons (l'AWT, le Fonds du Logement, le Forem, la Spaque, la Sofico, la SRWT et la SWL) avaient tenu à être présents, tout comme beaucoup d'agents de la DGO4, tous ceux de l'IPW bien sûr, et près du tiers des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles dont leur président Robert Tollet.

La plupart des partenaires institutionnels de l'IPW étaient représentés : les abbayes de Stavelot et de Villers, les Amis de la Tour Schöffer, Archéolo-J, Bois-du-Luc, le Bois du Cazier, le Centre Lemaire de la KUL, le Centre urbain de Bruxelles, le Conseil scientifique du CTLM de Verviers, les châteaux de Bois-Seigneur-Isaac, Corroy, Havré et Tavigny, l'Association des Demeures historiques, l'asbl 1815, le Domaine Solvay, Europa Nostra, le Forum de Liège, Haute Senne Logement, Hesbaye et Meuse, Icomos Wallonie-Bruxelles, la Maison du Patrimoine médiéval mosan, les Musées de Liège et de Huy, Musées et Sociétés en Wallonie, Qualité-Village-Wallonie, Prométhéa, la RTBF, RTL, la Fédération des télé locales, SOS Mémoire de Liège, le Trésor de



Le château du lac à Genval. Photo G. Focant © SPW

la Cathédrale, l'Université de Liège, Vivaqua, Wallonia Nostra, et, côté néerlandophone, le Président des *Open Monumentendag Vlaanderen* ainsi que le Président et la Secrétaire générale de Europa Nostra Belgium.

Preuve du rôle particulier joué désormais par l'IPW dans le secteur, les représentants des milieux privés étaient particulièrement nombreux : la présidente du Conseil Économique et Social de la Région wallonne, les présidents et directeurs de la Confédération Construction wallonne et de l'Union des Artisans du Patrimoine, les dirigeants de quantité de sociétés immobilières, de bureaux d'architecture, de sociétés de la construction, de bureaux d'ingénierie, de la construction mécanique, de l'imprimerie, de l'édition, de l'hôtellerie ou encore de l'événementiel.

Après avoir accueilli la princesse Claire en présence des membres du Comité de patronage de l'IPW, et lui avoir présenté les directrices de l'Institut et plusieurs collaborateurs avec lesquels celle-ci s'entretint longuement, l'Administrateur général de l'IPW prit la parole après la projection d'un petit film (réalisé par Cultura Europa) rappelant les multiples richesses du patrimoine wallon. Dans un discours fort remarqué, Freddy Joris devait déclarer :

« Merci d'être venus nombreux à cette soirée anniversaire et de manifester ainsi, sinon votre soutien, en tous cas votre reconnaissance pour le travail accompli en dix ans et à cet égard, Votre Altesse, votre présence nous touche tout particulièrement puisque c'est la seconde fois en moins d'un trimestre que vous nous faites l'honneur et le plaisir de répondre positivement à une invitation de l'IPW, après votre visite en mars au Trésor de la Cathédrale de Liège ».

« *Bedankt ook aan onze nederlandstalige collega's en vrienden om aanwezig te zijn zoals zij dit al gedaan hebben en volgende week opnieuw zullen doen, tenmidden van de Paix-Dieu, omdat we zo tonen, met de Open Monumentendag en, dit jaar, met Europa Nostra, dat het Erfgoed een brug is tussen personen voor wie het wederzijds respect samengaat met de persoonlijke overtuigingen* ».

« Les collaborateurs de l'Institut savent presque tous, après dix ans ou après six mois, que leur rôle n'est pas toujours bien compris, bien expliqué, voire bien accepté et qu'il leur faut parfois endurer, sur le terrain, pas partout et pas toujours heureusement, des remarques incongrues voire des obstacles inattendus. Hector Berlioz avait dit avec emphase lorsqu'il traversait l'océan des critiques, je cite *il faut collectionner les pierres que l'on vous jette, c'est le début d'un piédestal*. Et ce piédestal, chers collègues, Sandrine Mathot et surtout Cultura Europa et Sandrine Gobbe avec l'irremplaçable Guy Focant l'ont dressé chacune à leur façon ce soir, dans le petit film qui suivra mon intervention et dans le volume avec lequel chaque invité quittera cette soirée qui ne fait que commencer ».



La princesse en conversation avec des responsables de l'IPW. Photo G. Focant © SPW



## Les dix ans de l'IPW (suite)

« Je ne vais pas rappeler ni les missions de l'IPW, ni comment nous nous en acquittâmes. L'Institut n'existait pas et il fallait l'inventer, car, pour paraphraser Hugo dans son célèbre texte *Guerre aux démolisseurs*, malgré tous les efforts entrepris entre 1989 et 1999, il n'y a peut-être pas à l'heure qu'il est une seule ville, un seul chef-lieu d'arrondissement, un seul chef-lieu de canton, où il ne se médite, où il ne se commence, où il ne s'achève la destruction de quelque monument historique, soit par le fait de l'autorité centrale, soit par le fait de l'autorité locale de l'aveu de l'autorité centrale, soit par le fait de particuliers sous les yeux et avec la tolérance de l'autorité locale. Fin de citation. C'était en 1829, nous voici en 2009, et si on veut bien admettre que tous les édifices ou les ensembles à préserver pour les générations futures sont encore loin d'être tous classés ou au moins protégés, la citation conserve hélas beaucoup de sa pertinence ».

« Bien sûr, n'ayons pas la prétention de travailler pour la postérité, puisque, pour reprendre la formule de Céline, *invoquer la postérité, c'est faire un discours aux asticots*. Mais chaque monument sauvé d'une destruction programmée ou d'un oubli mortel, chaque enfant éveillé au Patrimoine à Liège ou à Amay, chaque adulte sensibilisé par nos publications ou par les Journées du Patrimoine, chaque jeune attiré vers les métiers du Patrimoine, c'est un morceau de notre héritage commun que nous contribuons à transmettre à ceux qui nous suivent et qui sans doute nous pousseront un jour, à leur tour, vers l'inéluctable sortie de scène ».

« Je remercie nos quatre Ministres de tutelle successifs qui ont contribué au développement de l'Institut dans un contexte de concurrence, non avec le privé que le patrimoine classé, bien loin d'attirer, fait malheureusement fuir, mais avec d'autres acteurs ».

« Nous pûmes ainsi vérifier cette vérité de l'anarchiste français Émile Armand selon lequel, je cite, *Tout milieu constitue une force d'inertie, de conservation, une réserve de stagnation qui s'oppose, instinctivement pour ainsi dire, à n'importe quelle tentative de novation*. Puisse l'IPW ou son dirigeant en tous cas ne pas tomber à son tour dans ce travers qui guette, admettons-le, chacun de nous ».

« Nous eûmes aussi à supporter ces derniers mois d'autres difficultés et il fallait alors se souvenir de la devise du Taciturne, *Subir n'est pas accepter, se taire n'est pas approuver, attendre n'est pas renoncer*, comme ces derniers jours l'ont prouvé à ceux qui auraient pu en douter ».

« Puisque notre Ministre n'a pu être des nôtres en raison des négociations du programme de la prochaine législature régionale de cinq ans, et que nous sommes à l'heure où les Administrations, qui exécutent ensuite loyalement ce programme quel qu'il soit, peuvent alimenter la réflexion des futurs décideurs,



Les Gouverneurs du Brabant et de Namur, entre la princesse Claire et Freddy Joris. Photo G. Focant © SPW

je me tournerai donc moi aussi vers l'avenir pour terminer cette brève allocution et laisser place à l'image puis à la fête ».

« Je ne suis pas le premier à observer qu'au cours des dernières décennies, dans les pays démocratiques, les leaders qui purent réformer en profondeur sont ceux qui surent agir vite après leur désignation sur base d'un programme parfaitement défini et sans laisser le temps aux forces d'opposition de coaliser toutes les formes de résistances aux réformes ».

« Pour ma part, à titre strictement personnel et informel, j'en distingue au moins trois de réformes, souhaitables sinon possibles, dans trois registres très différents ».

« 1. Fusionnons, s'il le faut, en un seul organisme d'intérêt public doté de l'autonomie et de la souplesse nécessaires, Division du Patrimoine et IPW, ces deux acteurs d'une même politique ».

« Ou, alternative, déterminons encore plus clairement les rôles de chacun en supprimant les motifs de friction les plus criants, par exemple en permettant aux services de l'Archéologie, dont le caractère scientifique est incontestable et unique dans le secteur, de reprendre en main lui-même la responsabilité entière de ses recherches, de ses publications et de ses expositions, sans toucher bien entendu aux sites déjà gérés ou confiés à l'IPW (et notamment cet extraordinaire outil pédagogique qu'est devenu l'Archéoforum en matière de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine liégeois tout en restant un lieu de fouilles) et sans transfert de personnel, comme ce fut le cas dans l'autre sens lorsque l'on chargea l'IPW des missions de sensibilisation ».

« 2. Prenons à bras le corps dès l'entame de cette législature, lors de l'élaboration du programme d'une nouvelle politique patrimoniale, la problématique bien connue, abondamment commentée mais toujours pas résolue, de l'accès direct des artisans spécialisés du Patrimoine aux marchés publics, en ce compris la problématique des délais de paiement aux entreprises de toutes tailles bien sûr, et cela parallèlement à l'instauration attendue, et déjà présente dans le précédent programme régional, d'un agrément pour les architectes du Patrimoine qui serait le complément indispensable au Master inter-universitaire que les Ministres Jean-Claude Marcourt et Marie-Dominique Simonet sont parvenus à mettre en place l'an dernier à la Paix-Dieu, au terme de longues années de gestation initiées par Jean Barthélemy puis prises à bras le corps par notre expert chargé de missions, et ô combien digne de ce nom, Jacques Barlet ».



Robert Collignon, Guy Spitaels et Jean Barthélemy. Photo G. Focant © SPW

« 3. Adoptons d'emblée une attitude claire, univoque et moins insécurisante pour tous lorsque l'IPW au bout de cinq à dix ans d'efforts soit suggère le déclassement d'un monument saccagé et sans avenir, soit propose un sauvetage en ayant réussi à séduire, convaincre et arrimer un investisseur privé ou public; qu'on accepte alors de meilleure grâce le pragmatisme de l'IPW sans le mettre en balance avec des intégrismes parfois soudainement renaissants. Un bon monument n'est pas un monument mort faute de soins pendant que les spécialistes se disputent sur la médication, comme dans *Dr. House*, c'est un monument amputé peut-être, mais sauvé au prix de cette amputation ».

« Comme vous le voyez, je persiste à penser avec Régis Debray que *le plaisir de ne pas se raconter d'histoires s'avère plus tonique que tous les autres*, et avec Guy Spitaels ici présent *qu'il ne faut pas attendre trop de ceux qui cousent les compromis sans bousculer les inerties* ».

« J'en reste là de mes réflexions personnelles pour l'avenir et je vous invite à découvrir le second petit film de ce soir. Il retrace en images et en musique le bilan dynamique de dix années au service du Patrimoine wallon, et je le dédie à toutes celles et ceux, agents du SPW, de l'IPW, communaux, bénévoles de la Commission, propriétaires et investisseurs qui travaillent au jour le jour à la difficile confrontation des points de vue et aux choix délicats des options qui permettent la restauration et si nécessaire la réaffectation du Patrimoine, ainsi que bien sûr à tous les autres collaborateurs de l'Institut, à Namur, Amay et Liège ainsi qu'à leurs conjoints ou compagnons que je remercie pour leur patience tant il est vrai que le rythme de travail, à l'IPW, fait notre force et notre fierté ».

Après la projection du film (fort apprécié) réalisé par Manu Legrand – film qui pourrait servir de support à de futures présentations publiques de l'Institut tout comme la superbe émission spéciale de Télé-tourisme diffusée par la RTBF pour ces dix ans – la soirée s'est poursuivie par la prestation artistique de Carine Barella accompagnée par son groupe Party Time.



Le livre des 10 ans de l'IPW

## La gestion du patrimoine en Wallonie a 20 ans

### Bref rappel du contexte institutionnel

- La loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1988 transfère la compétence du patrimoine aux régions et la loi de financement du 1<sup>er</sup> janvier 1989 régionalise les budgets concernés : la protection et la conservation sont transférées de la Communauté française à la Région.
- L'Archéologie quant à elle est transférée en même temps du Fédéral (service national des fouilles) à la Région.
- En 1991, introduction dans le CWATU (qui devient CWATUP) du livre 3 consacré aux monuments, sites et aux fouilles.
- En 1992, intégration du personnel dans l'administration wallonne sous forme d'une Division de la DGATL qui devient la DGATLP, avec à sa tête André Matthys, Inspecteur général, qui comporte trois directions la protection, la restauration et les fouilles.
- La Commission royale des monuments et des sites devient la CRMSF de la Région wallonne.

### Le bilan

Un premier bilan est établi à Gembloux en février 1999. C'est l'occasion de faire un premier retour en arrière après le transfert de compétences et la nouvelle gestion de la matière par la Région wallonne.

Poursuivant l'exercice, l'administration organisera en mai 2010 un colloque sur le thème : « 20 ans de gestion du patrimoine par la Région wallonne ». Ce colloque sera précédé par plusieurs séminaires destinés à fonder, avec tous les acteurs concernés, ce bilan relativement aux différentes facettes de la gestion du patrimoine en Wallonie.

### Les facettes de ce bilan

#### Une approche concertée et participative du patrimoine en Wallonie

Rendue possible grâce à ce transfert et à la connexion avec l'aménagement du territoire, la matière n'est plus gérée seulement par une élite intellectuelle qui se réserve cette prérogative mais par des personnes, qualifiées bien sûr, qui orientent davantage leur travail vers le citoyen, le propriétaire de biens classés et vers une plus large reconnaissance du patrimoine par la collectivité.

#### Une action cohérente et durable

La question du patrimoine comme valeur identitaire de notre région, comme attachement aux racines mais également regard tourné vers l'avenir est posée.

S'agit-il toujours « d'un véritable phénomène de société qui s'ancre au plus profond des aspirations légitimes de nos concitoyens » ?



Waterloo, la colline artificielle surmontée du lion.  
Photo G. Focant © SPW

(Georges Horevoets, Gembloux, février 1999). Ceci revient à poser très clairement la question du sens de notre action. Quel est encore aujourd'hui l'intérêt de nos concitoyens, mais aussi celui de nos responsables, pour le patrimoine ?

#### Des moyens adaptés ?

Les moyens budgétaires mis à disposition de la gestion du patrimoine n'ont cessé d'augmenter pendant la première décennie. Ils ont par contre connu des fluctuations diverses mais le plus souvent à la baisse lors de la seconde. Le budget consacré par la Région wallonne au patrimoine est aujourd'hui de 41,755M€ mais une présentation globale des budgets ne suffit pas.

Un examen plus précis des répartitions des masses budgétaires s'impose. Il est en effet indispensable d'examiner la portée des actions menées grâce à ces moyens financiers en relation directe avec les secteurs et sous-secteurs concernés.

La répartition par grand secteur des moyens d'action pour 2009 est la suivante :

- Travaux : 25,596M€ (hors intervention des fonds structurels européens)
- Archéologie : 1,2M€
- Sensibilisation : 0,620M€
- IPW : 8,952M€
- CRMSF : 0,375M€
- Fonctionnement du Département : 1,835M€
- Dotation à la Communauté germanophone : 1,979M€
- Emplois APE/PTP : 1,198M€

Au-delà des budgets mis à disposition, l'action de la Région wallonne depuis 20 ans s'est traduite principalement par l'investissement d'hommes et de femmes dans leur travail au service du bien public, en l'occurrence la conservation du patrimoine. Les attentes en matière de ressources humaines n'ont pas toujours été à la hauteur des besoins. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'administration est certainement le moteur et la plaque tournante de la gestion du patrimoine en Wallonie, mais dès avant le transfert des compétences, de nombreux autres acteurs étaient impliqués dans cette

gestion ; ils se sont multipliés depuis. Il reste à déterminer si cela s'est traduit de manière positive pour la matière et à préciser les rôles et les missions respectives de ces différents acteurs.

Malgré l'intérêt grandissant du public, malgré des budgets conséquents et malgré une augmentation sensible du nombre des acteurs, force est de constater que le patrimoine ne cesse de s'éroder en Wallonie – comme dans bon nombre d'autres parties de la planète d'ailleurs. Si certaines atteintes au patrimoine ont pu être freinées, d'autres persistent et de nouvelles menaces sont apparues. Comment vont-elles évoluer ?

L'évolution globale de la notion de patrimoine, son élargissement, la multiplication des acteurs, les sous-dimensionnements des crédits, ne sont-ils pas en soi des facteurs de fragilisation ?

Un bilan doit non seulement permettre de rassembler les informations relatives à la période considérée, mais c'est également le moment de s'interroger sur la portée de ce qui a été réalisé afin de mieux préparer l'action future.

#### La protection

La direction de la protection remplit à cet égard plusieurs missions dont la principale est axée sur le classement et l'inscription de biens immobiliers sur la liste de sauvegarde. Au fil du temps, le nombre de biens classés a évolué pour atteindre aujourd'hui 3.381 biens. Cette protection s'étend aux monuments, sites naturels, ensembles architecturaux et aux sites archéologiques.

En 1993, la notion de patrimoine immobilier exceptionnel a fait son apparition. La liste compte aujourd'hui 206 biens et couvre huit catégories de biens : sites archéologiques, sites, bâtiments civils publics, bâtiments industriels, ponts et ouvrages hydrauliques, châteaux, donjons, tours, fermes, fermes-châteaux, jardins historiques, églises, couvents, chapelles, orgues, mausolées, ensembles architecturaux, maisons et hôtels particuliers.

Après la ratification de la charte du patrimoine mondial de l'Unesco en 1997, la Wallonie peut être fière d'avoir inscrit sur la liste du patrimoine mondial 3 sites, les ascenseurs du canal du Centre, la cathédrale de Tournai, le site des minières néolithiques de Spiennes (Mons) et la notion de beffrois stigmatisée par ceux de Tournai, Mons, Binche, Charleroi, Thuin, Namur, Gembloux.

Un nouveau label, celui du patrimoine européen, a également pris forme. Le palais des Princes-Évêques de Liège en est le premier exemple.



Palais des Princes-Évêques à Liège. Photo G. Focant © SPW

## La gestion du patrimoine en Wallonie a 20 ans (suite)

Parallèlement, un travail de réflexion visant une requalification des anciens arrêtés est mené et sera une des principales activités des années futures. En effet, une grande partie des anciens arrêtés de classement sont imprécis et doivent être relus et précisés. Ce travail débutera par l'analyse des arrêtés relatifs aux sites. Ceux-ci bénéficiant dans de nombreux cas d'autres protections telles que réserves naturelles, Natura 2000...

Depuis 20 ans, la direction a suivi la réalisation d'une série d'inventaires thématiques qui ont permis de distinguer les biens les plus représentatifs dans chacune des catégories : orgues, églises paroissiales du XIX<sup>e</sup> siècle, châteaux d'eau, hôtels de ville, architecture industrielle... Cette recherche scientifique est essentielle pour mener à bien la requalification dont une des données est sûrement de repréciser l'intérêt des biens protégés, dans le cadre régional. À l'avenir, la direction continuera et tentera d'intensifier ce type d'étude.



Le Vieux-Chêne de Liernu (Éghezée). Photo G. Focant © SPW

Le service traite aussi, en partenariat avec la DGO3, l'inventaire des arbres et haies remarquables. Terminé en 2008, des mises à jour régulières sont nécessaires. Mais le principal objectif de la direction de la protection dans ce domaine est sûrement la reconnaissance d'environ 200 arbres patrimoniaux au titre de monument « végétal ».

La direction traite aussi des travaux en sites classés patrimoine exceptionnel. Son action s'est révélée fort utile dans la gestion de certains grands sites tels le champ de bataille de Waterloo et la citadelle de Namur.

Ces nombreuses activités et leur diversité se sont matérialisées durant ces 20 ans par une augmentation du personnel passant de 9 agents en 1991 à 20 agents aujourd'hui.

L'informatisation progressive depuis 10 ans continue à favoriser le dynamisme de l'équipe, pour un meilleur service du public.

### La restauration

Suite à deux audits, l'un mené par la Cour des Comptes, l'autre par la société Deloitte, la Direction de la restauration a connu un véritable « BPR » (Business Process reengineering). L'aide à la restauration des monuments classés s'appuie désormais sur des fiches d'état sanitaire, sur des études préalables plus systématiques, plus pragmatiques aussi, et sur une procédure de certificat de patrimoine qui malheureusement vient de faire l'objet d'une modification allant à contresens de l'intérêt du patrimoine. Les acteurs sont également aidés par un appui renforcé au niveau technique et les subsides octroyés pour la restauration font désormais l'objet d'un contrôle plus soutenu.

Les moyens budgétaires définis pour la restauration étaient déjà insuffisants en 1999. Ils n'ont pas véritablement augmentés ; au contraire le fossé entre les besoins réels et les moyens disponibles s'est considérablement accru, notamment du fait de la poursuite de l'érosion du patrimoine.

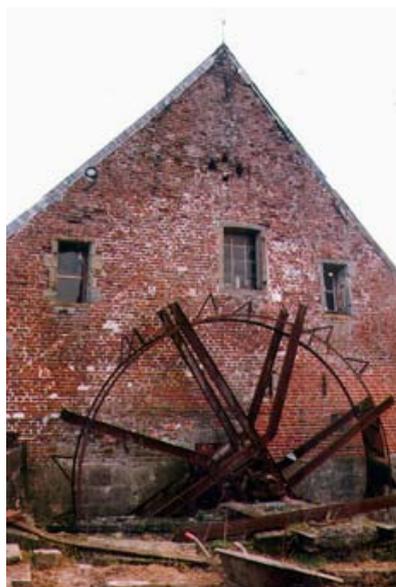
L'impact sur le secteur de la construction reste trop diffus et pas assez substantiel. Les savoir-faire s'érodent eux aussi et disparaissent, malgré l'action plus soutenue du centre de formation aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu à Amay (IPW).

La mise en place récente d'une maîtrise complémentaire conjointe pour former des « experts » du patrimoine (architecte, ingénieurs architectes, historiens de l'art et archéologues) doit encore être confortée par la concrétisation d'un « agrément »



Travaux de restauration en Wallonie : Collégiale Saint-Vincent à Soignies. Photo G. Focant © SPW

qui limiterait l'accès aux projets de restauration pour s'assurer d'interlocuteurs ayant les capacités de base requises pour restaurer les monuments historiques en Wallonie et donner des garanties de bonnes fin d'exécution de chantiers.



Exemple de réalisation du PPPW : Moulin de la ferme du Trodoir à Wodecq (Élezelle). Avant travaux.



Après travaux.

## La gestion du patrimoine en Wallonie a 20 ans (suite)



Fouilles archéologiques en Région wallonne © SPW

### Les enjeux de l'archéologie en Wallonie

Les préoccupations en matière d'archéologie ont certainement connu la plus grande avancée avec le transfert de compétences. Mais le champ des besoins était et reste très vaste.

Des fouilles de sauvetage encore trop fréquentes au cours de la première décennie, aux fouilles de programmes de plus en plus confidentielles, les fouilles préventives ont acquis aujourd'hui une réelle maturité. Le travail de l'archéologue s'est largement imposé et diversifié. Les grands chantiers urbains comme les recherches sur les grands tracés linéaires ont permis à l'administration d'acquérir un réel savoir-faire et de récolter des données essentielles à propos de notre région et de son histoire.

Le travail interdisciplinaire s'est consolidé et les différentes facettes de l'archéologie

se sont développées notamment grâce à l'apport des sciences auxiliaires. L'archéologie du bâti quasi inexistante chez nous dans les années 80 est aujourd'hui une véritable préoccupation au service d'une meilleure connaissance de notre patrimoine, protégé ou non protégé.

Quelques sites emblématiques ont fait l'objet d'investissements parfois lourds pour leur assurer une reconnaissance et une attractivité touristique au service de la sensibilisation au patrimoine archéologique, citons à cet égard le Préhistosite de Ramioul, la maison du patrimoine médiéval mosan, l'ancienne abbaye de Stavelot, l'archéosite d'Aubechies Beloeil, la villa gallo-romaine de la Malagne à Rochefort, etc.

Mais les menaces sur le sous-sol de la Wallonie persistent, même si les travaux des vingt dernières années ont démontré sans conteste possible, la richesse.



Consolidation des vestiges de la villa gallo-romaine de Malagne grâce aux subventions publiques du secteur du Patrimoine (DGO4 et IPW) © Malagne la Gallo-Romaine

### La sensibilisation

Le patrimoine est d'abord une reconnaissance d'intérêt par la collectivité pour des témoins du passé et qui forgent dans une certaine mesure l'identité de la société qui les a produits puis reconnus.

Cette reconnaissance passe par une sensibilisation toujours plus large et certainement plus nécessaire au patrimoine et à ses enjeux. Encore faut-il que cette sensibilisation soit efficiente. Il ne suffit pas de multiplier les acteurs et les vecteurs de sensibilisation notamment en utilisant toutes les ressources technologiques de notre société hypermédianisée, il faut aussi donner de la substance à cette sensibilisation et veiller à la maintenir étroitement liée à la connaissance du patrimoine et à l'évolution de celle-ci.

L'administration a développé considérablement cette compétence pendant la première décennie et des moyens conséquents ont, dans cette optique, été affectés à cette nécessaire sensibilisation. Depuis quelques années, le paysage de la sensibilisation a changé. Il convient de s'interroger sur la motivation de ces changements, leur portée réelle et l'indispensable clarification des rôles des différents acteurs.

Dans cette optique, comment le développement et l'engouement pour les journées du patrimoine doit-il être interprété ?

Faire un bilan des 20 ans de gestion du patrimoine revient, à l'instar de ce qui a été fait en 1999, à interroger aussi les principaux acteurs de cette gestion, aujourd'hui considérés comme partenaires à part entière : les propriétaires des biens classés, les architectes, le secteur de la construction, les entreprises, les universités et autres institutions de recherches, le milieu associatif, les institutions internationales, etc.

Enfin, le décret du 1<sup>er</sup> avril 1999 qui a apporté un certain nombre de changements mérite également de faire l'objet d'une réflexion rétrospective et prospective dans le cadre de ce bilan. Comment les nouveaux outils mis en place ont-ils été développés et mis au service du patrimoine ? Qu'en est-il de l'obligation pour les propriétaires de biens classés de fournir une fiche d'état sanitaire tous les 5 ans ? La maintenance du patrimoine qui a connu un succès certain pendant les années 90 a-t-elle confirmé les attentes ? Les arrêtés d'applications du décret sont seulement entrain de voir le jour près d'une dizaine d'années après la promulgation de celui-ci ; pour quelles raisons ? Avec quels effets ? L'informatisation de la gestion du patrimoine, qui devait aller de pair avec la nouvelle gestion initiée par le décret est-elle en place ?

Pour entamer la réflexion nécessaire à ce bilan, ces quelques lignes sont en quelque sorte une amorce, un premier appel du pied pour que tous ceux qui se sentent concernés par ce bilan soient informés et se mobilisent s'ils le souhaitent.

Leur apport à cette entreprise sans doute cruciale pour l'avenir de la gestion du patrimoine en Wallonie est nécessaire au moment où celle-ci est malmenée par une méconnaissance accrue notamment de certains responsables et sa traduction dans des textes réglementaires inadaptés, mais aussi par la multiplication des acteurs, pas toujours conscients du bien public et de la finalité même de cette gestion du patrimoine.

Le Département du Patrimoine  
du Service public de Wallonie (SPW)

## La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de 1989 à 2009...

**Afin de répondre à la demande des responsables de La Lettre du Patrimoine, cet article retrace brièvement les grands événements qui ont jalonné la vie de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) durant ces vingt dernières années, depuis la régionalisation.**

Instaurée dès 1835 par Léopold 1<sup>er</sup>, la Commission royale a naturellement suivi l'évolution de la matière patrimoniale. C'est ainsi que quelques mois après la régionalisation du Patrimoine, elle est officiellement installée en septembre 1989 par Sa Majesté le Roi Baudouin 1<sup>er</sup>. Et, dans la foulée de la régionalisation du Service national des Fouilles, une section « Fouilles » vient rejoindre celles des Monuments et des Sites (pour rappel, cette dernière avait été créée en 1912)... la dénomination est dorénavant : « Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles ».

En mai 1990, le Secrétariat de la Commission royale est intégré au sein du Conseil économique et social de la Région wallonne, organisme régional de consultation et de concertation, à l'époque installé à Namur. En 1994, le CESRW et donc la CRMSF s'installent au Vertbois à Liège.



Le Vertbois, Liège. Photo G. Focant © SPW

À l'initiative de la Commission royale est instaurée, en 1993, la Liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie, qui sera ensuite intégrée au Décret. Cette liste a depuis été actualisée tous les trois ans, sur base d'une proposition de la CRMSF.

L'année 1995 voit la renaissance du Bulletin de la Commission royale. En effet, publié initialement de 1949 à 1969 sous le nom de *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites – Bulletin van*

*de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*, puis de 1970 à 1989 en tant que *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites* édité par la section autonome française, il renaît en 1995 sous le titre de *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, dénomination encore portée aujourd'hui. Le tome 21 vient d'ailleurs de paraître. Parallèlement au Bulletin, une autre série est créée en 1993, les *Dossiers de la CRMSF*, qui compte aujourd'hui douze numéros.

Toujours en 1995, à l'occasion du 160<sup>e</sup> anniversaire de la Commission royale, leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola viennent en visite au Vertbois. La Reine fera l'honneur d'une autre visite à la CRMSF en octobre 1998, à l'occasion des « Journées de rencontre des métiers du Patrimoine » organisées en l'église du Grand Séminaire à Liège.

2002 constitue une autre année importante d'un point de vue des publications de la CRMSF puisque est créée une collection « hors série » d'ouvrages de prestige, qui comptera fin 2009 quatre titres : *Décors intérieurs en Wallonie* (3 tomes), *Les Wallons à Versailles, Paul Jaspar architecte (1859-1945)* et *Le panorama de la bataille de Waterloo. Témoin exceptionnel de la saga des panoramas en Belgique*. Ces ouvrages, qui jouissent d'une diffusion professionnelle, rencontrent un très beau succès auprès du public.

En 2003, le fonds d'archives de la CRMSF, qui était conservé depuis 1990 par la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, à Bruxelles, puis à Namur, rejoint le siège de la CRMSF. En effet, cet héritage documentaire souffrait d'un manque de visibilité ; c'est dans le but d'une plus grande accessibilité aux chercheurs, d'une exploitation plus judicieuse et d'une réelle mise en valeur que le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF est créé. Depuis son ouverture au public en juin 2004, la fréquentation du Centre n'a cessé de s'accroître, preuve que celui-ci est une réponse réelle aux attentes des chercheurs. Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, les riches collections de l'ancien Musée d'Architecture de la Ville de Liège sont venues se joindre aux archives de la CRMSF : une photothèque, une bibliothèque spécialisée et quelques très beaux fonds d'architecture, dont ceux de Paul Jaspar, ancien membre de la Commission royale, et d'une « dynastie » verviétoise, la famille Vivroux. Dans le courant de l'année 2005, le Centre a également accueilli des documents d'archives du Baron Francis Bonaert, architecte et membre de la CRMS pendant plus de quarante ans. Ce fonds concerne une centaine de bâtiments civils et religieux, du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. En février 2006, l'important fonds des architectes Arthur et Henri Snyers a également rejoint les collections du Centre d'Archives.

En 2004, la Commission royale s'associe avec l'asbl « Pierres et Marbres de Wallonie » pour organiser une exposition intitulée *Pouvoir(s) de Marbres*, mettant en valeur les pierres marbrières. Cette exposition sera présentée au salon Technipierre à la Foire internationale de Liège, au Musée de Marbre à Rance, à l'ancien Palais des Princes-Évêques de Liège, à Marmouac à Véronne et au Salon international du Patrimoine à Paris.

L'année 2007 est marquée par une manifestation qui a rencontré un énorme succès auprès de 250 participants, issus des milieux académiques belges et français... la journée d'études « Les Wallons à Versailles » organisée au cœur même du château de Versailles, dans la galerie basse.

Pour conclure ce tour d'horizon succinct des activités de la Commission royale, il faut encore mentionner l'exposition *L'architecte Paul Jaspar (1859-1945). Patrimoine et modernité*, qui sera organisée cette année à l'occasion des Journées du Patrimoine au Grand Curtius et accessible du 5 septembre au 25 octobre.

En effet, 2009 marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de l'architecte liégeois Paul Jaspar. La CRMSF organise donc, en collaboration avec la Ville de Liège et l'asbl « Les Musées de Liège », une exposition qui retrace son œuvre et rend ainsi hommage à la tête de file de l'architecture liégeoise, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Paul JASPAR**  
ARCHITECTE  
1859 - 1945  
PATRIMOINE & MODERNITÉ

du 05 SEPTEMBRE  
au 25 OCTOBRE  
2009

LIÈGE  
LIUK  
LÜTTICH

LE GRAND CURTIUS  
Liège, 7000 ans d'art et d'histoire

Liège  
Info & réservations : +32(0)4 221 93 25  
info@lesmuseesdeliege.be  
www.grandcurtiusliege.be  
www.crmsf.be

## Nouvelle liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie



Porte de Trèves, Bastogne. Photo Guy Focant © SPW

En sa séance du 27 mai 2009, le Gouvernement wallon a revu la liste des monuments et sites considérés comme patrimoine exceptionnel de Wallonie comprenant des ajouts bien sûr, des précisions parfois et, fait rare, un retrait.

La réactualisation a été opérée en fonction de l'évolution des biens classés, mais aussi de l'évolution des notions de « patrimoine » et de « protection » de celui-ci. Ainsi, la liste comprend désormais 27 tumuli hesbignons lesquels font partie d'un réseau qui, pris dans son ensemble, mérite cette reconnaissance. Citons par exemple ceux de Cortil-Noirmont (Chastre), de Glimes (Incourt), d'Hottomont (Ramillies) ou encore de Momalle (Remicourt).

La liste du Patrimoine exceptionnel porte dorénavant sur 206 monuments, ensembles architecturaux, sites ou sites archéologiques. Outre la reconnaissance ultime qu'elle apporte au bien, l'appartenance au Patrimoine exceptionnel de Wallonie est particulièrement importante pour les monuments, dont la restauration peut alors être subsidiée à hauteur de 95% par la Région.

Les ajouts à la liste sont les suivants :

### Province de Hainaut :

- Mons : Buffet de l'orgue de l'église Saint-Nicolas-en-Havré
- Mons : Tour valenciennaise
- Thuin : Les « Jardins suspendus » de Thuin

### Province de Liège :

- Liège : Église Saint-Jean l'Évangéliste, à l'exclusion de l'orgue
- Liège : Église Saint-Denis et son buffet d'orgue, à l'exception de la mécanique de l'orgue
- Liège : Tour cybernétique Nicolas Schöffers
- Liège : Athénée Léonie de Waha
- Liège : Fontaine du Perron

### Province du Luxembourg :

- Bastogne : Église Saint-Pierre
- Bastogne : Porte de Trèves
- Houffalize : Site du canal de Bernistap formé par le tunnel et ses abords
- La Roche-en-Ardenne : Site de la fange aux Mochettes

### Province de Namur :

- Andenne : Collégiale Sainte-Begge
- Assesse : Donjon de Crupet
- Couvin : Site du trou de l'Abîme compris dans l'ensemble formé par le rocher dit « de la Falaise »
- Dinant : Vallée de la Meuse entre Bouvignes et Houx
- Namur : Les bâtiments et murailles de l'Abbaye du Vivier à Marche-les-Dames, à l'exception des constructions postérieures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle
- Ohey : Site du château d'Hodoumont et du parc en ce compris la pyramide de pierre, les bassins reliés par l'étroit canal flanqué de deux pyramidions de pierre, la charmille, l'allée de tilleuls axée sur la cour d'honneur, l'allée double de hêtres au sud, l'allée de tilleuls en bordure de la route vers Gœsnes

Par ailleurs, le Gouvernement wallon a choisi de suivre la proposition de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de retirer le caractère exceptionnel attribué précédemment au Château et aux jardins d'Annevoie. En effet, plusieurs interventions humaines ont récemment été effectuées et ont dénaturé de manière significative et progressive, et par endroits irréversibles, le caractère de ces jardins uniques en Europe et qui en avait justifié le classement et l'inscription, dès 1992, sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.



Tumulus dit « Tombe d'Hottomont ». Photo Guy Focant © SPW



Abbaye Notre-Dame du Vivier, Marche-les-Dames (Namur). Photo © Philippe Demortier

## Le Palais Stoclet à Bruxelles, reconnu Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Comité du patrimoine mondial, réuni pour sa 33<sup>e</sup> session et présidé par María Jesús San Segundo, Ambassadrice, Déléguée permanente de l'Espagne auprès de l'UNESCO, a inscrit 2 nouveaux sites naturels et 11 sites culturels sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Compte tenu du retrait d'un site – la vallée de l'Elbe à Dresde – de la Liste, celle-ci compte désormais un total de 890 sites.

Parmi les nouveaux sites culturels, un se situe en Belgique, il s'agit du **Palais Stoclet à Bruxelles**. Le Palais a été conçu en 1905 à la demande du banquier et collectionneur Adolphe Stoclet par l'un des chefs de file du mouvement artistique de la Sécession viennoise, l'architecte Josef Hoffman. Ce dernier a pu travailler sans limite financière ou esthétique. Avec leur géométrisme épuré, le palais et le jardin (terminés en 1911) marquent un changement radical au sein de l'Art nouveau, changement qui

annonce l'Art déco et le mouvement moderniste en architecture. Le Palais Stoclet est une des réalisations les plus abouties de la Sécession viennoise. Il abrite des œuvres de Koloman Moser et de Gustav Klimt, liées à la conception du Gesamtkunstwerk (architecture, sculpture, peinture et arts décoratifs s'intègrent dans une même œuvre). Le Palais témoigne du renouveau artistique de l'architecture européenne et présente un haut niveau d'intégrité dans ses dimensions d'architecture extérieure, d'architecture et de décoration intérieures, avec des meubles et objets originaux.

### Les autres nouveaux sites inscrits sont :

- ruines de Loropéni (Burkina Fasso),
- centre historique de Ribeira Grande (Cap Vert),
- Mont Wutai (Chine),
- Tour d'Hercule (Espagne),
- système hydraulique historique de Shushtan (Iran),



Le palais Stoclet à Bruxelles

- Montagne sacrée de Sulaiman-Too (Kirghizstan),
- ville sacrée de Caral-Supe (Pérou),
- Tombes royales de la dynastie Joscan (République de Corée),
- Pont-Canal et canal de Pontcysyllte (Royaume-Uni),
- Chaux-de-Fonds/Le Lode, urbanisme horloger (Suisse).

## En route vers les prochaines Journées du Patrimoine !

Les prochaines Journées du Patrimoine en Wallonie se dérouleront, comme de coutume, durant le deuxième week-end de septembre autour du thème de la modernité, décliné, fait tout à fait novateur, en trois axes différents et proposant des circuits dont une circulation inédite autour du patrimoine contemporain.

Les différents sujets traités à travers ce thème ont autorisé successivement à s'attarder aux divers **courants architecturaux du XX<sup>e</sup> siècle** qu'il s'agisse de l'Art nouveau, de l'Art déco, du modernisme ou du post-modernisme (axe 1) ; à s'aventurer sur le terrain de l'**architecture récente et d'aujourd'hui** (axe 2) qui devrait constituer, au moins en partie, notre patrimoine de demain ; et à reprendre au programme des **restaurations et réaffectations** intégrant une intervention contemporaine et/ou induisant l'emploi de nouvelles technologies (axe 3). Car, loin d'être figé, le patrimoine peut évoluer avec la création architecturale. Ce thème et les axes développés ont contraint à une plus grande sélectivité mais ont apporté un renouvellement profond du programme.



Liège Airport, Bierset (Grâce-Hollogne).  
Photo G. Focant © SPW



Cours de Justice à Mons. Photo G. Focant © SPW

Plus de 350 activités principales figurent au programme officiel de 2009 réparties dans 117 communes, le thème de la modernité ayant sans conteste favorisé les villes, certaines développant des animations remarquables. Citons à ce titre les villes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Nivelles, Charleroi, Mons, Tournai, Huy, Liège, Verviers, Arlon et Namur. Au menu également, des dizaines d'animations dans chacune des cinq provinces et des balades, promenades et circuits suivant tous les modes de locomotion et autorisant ponctuellement de très nombreuses découvertes exceptionnelles. À souligner, les quatre circuits mis sur pied par l'asbl Pro Vélo pour découvrir en famille et à vélo le patrimoine de Louvain-la-Neuve, Tournai, Spa et Namur. Une brochure reprenant l'ensemble des activités est disponible gratuitement sur simple demande (cf. infra).

Soulignons également que le Groupe TEC offre tout le week-end un accès en bus gratuit vers toutes les destinations reprises sur ses lignes grâce à un coupon à découper dans la brochure ou à télécharger sur le site web des Journées.



Cité Jean Cosse à Ciney. Photo J. Barbeaux  
© Centre culturel de Ciney

L'inauguration officielle de cette 21<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine en Wallonie se déroulera à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve le vendredi 11 septembre 2009 et sera ponctuée d'un grand concert gratuit d'Urban Trad à 20h30 (infos et réservations obligatoires : 085 / 278 880).

### Épinglés pour vous !

Suivez le fil bleu tout au long de la brochure, il vous signale les monuments en accès exceptionnel.

### Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle

Charleroi : Autour de Marcel Leborgne, animations et ouvertures exceptionnelles de lieux privés – Liège : Maison Comblen, exposition Paul Jaspar au Musée Curtius – Braine-l'Alleud : Panorama de Waterloo – Ciney : Parcours Jean Cosse – Virton : L'Art nouveau

### Patrimoine contemporain

Mons : Cours de Justice – Arlon : Archives de l'État – Grâce-Hollogne : Liège Airport – Namur : ancien Camet – Louvain-la-Neuve : Aula Magna

### Patrimoine, réaffectation et nouvelles technologies

La Hulpe : Société Swift – Tournai : Tribunal et auditorat du travail – Amay : Abbaye de la Paix-Dieu – Attert : Vieux murs, nouvelles vies – Viroinval : Gare de Verviers

### Pour se procurer la brochure-programme :

- Téléphone Vert de la Région wallonne : 0800 11 901
- Secrétariat des Journées du Patrimoine : +32 (0)85 / 278 880 - [info@journeesdupatrimoine.be](mailto:info@journeesdupatrimoine.be)
- Brochure disponible dans les Maisons du Tourisme, les Centres d'Information et d'Accueil de la Région wallonne, les mobil infos, les principaux Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative, les Maisons du TEC et les FNAC de Liège et de Bruxelles.
- L'ensemble du programme est également repris sur le site Internet [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)

## Le fer forgé

### 2<sup>e</sup> numéro de la collection des « Indispensables du Patrimoine »

Comme nous l'évoquions dans la *Lettre* n°12 (octobre à décembre 2008, p. 12), l'Institut du Patrimoine wallon, en collaboration avec la DGO4, vient de mettre sur pied une nouvelle collection de fascicules destinée aux acteurs du secteur du patrimoine, du propriétaire à l'entreprise chargée des travaux.

Ce nouveau numéro aborde la problématique du fer forgé et tente d'aider tant les maîtres d'ouvrage que les professionnels à opérer des choix de restauration de leur bâtiment classé. Pour un grand nombre de personnes, l'élément grille en fer forgé présente une simple valeur d'accompagnement. Les éléments en fer forgé apparaissent bien souvent comme parents pauvres

de l'équipement immobilier quand les travaux sont décidés. Pourtant, il reflète un style, une option, des techniques propres à une période particulière.

À travers cette fiche, les auteurs aideront le lecteur à « Regarder et observer » afin de bien « Entretien, Maintenir ou Restaurer » les éléments en fer forgé intégrés à leurs biens classés.

Cette fiche est téléchargeable dès à présent du site Internet de l'Institut du Patrimoine wallon ou en vente auprès du service Publications de l'IPW au prix de 5 €.

[www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)



### ■ TRAVAIL DU MÉTAL

LES INDISPENSABLES DU PATRIMOINE

### MÉTAUX FERREUX

Fer forgé



## Les Maisons du Peuple en Wallonie

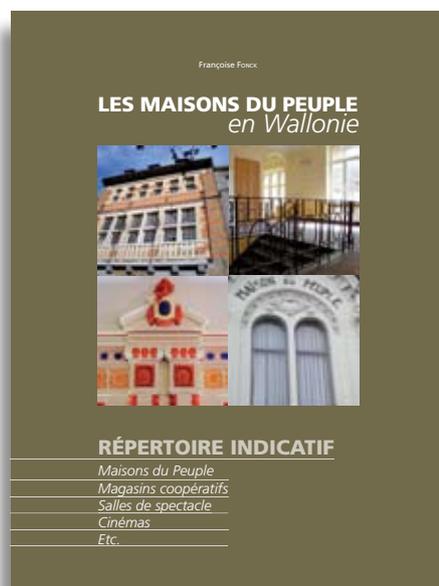
Les Maisons du Peuple constituent un patrimoine riche et diversifié, mais menacé. Ce répertoire indicatif permet d'en mesurer l'ampleur.

À l'origine de ce projet, l'Institut du Patrimoine wallon confie à Françoise Fonck, Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie, un travail de recherches concernant les Maisons du Peuple en Wallonie. Ce répertoire, édité par l'IPW, constitue le premier volet du résultat de ses investigations ; le second, qui fera l'objet d'une publication ultérieure, consistera en une synthèse monographique à paraître d'ici la fin de l'année, dont l'objectif sera de mettre en valeur les qualités architecturales d'un patrimoine actuellement menacé.

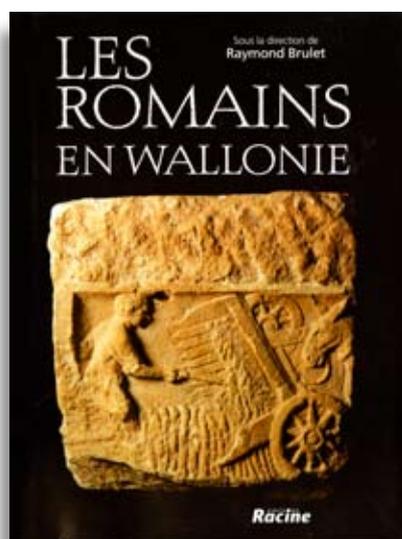
L'auteur s'est attachée à répertorier, de manière non exhaustive, un grand nombre de monuments issus du mouvement ouvrier, représentés essentiellement par les maisons du peuple et les magasins coopératifs, mais aussi par les pharmacies, les maisons syndicales, les maisons des huit heures, les salles de spectacle, les cinémas, etc.

Ces répertoires, sans aucune prétention d'exhaustivité, nous permettent aujourd'hui de considérer l'ampleur du phénomène et de faire le point sur l'état des bâtiments et leur affectation actuelle.

Françoise FONCK, *Les Maisons du Peuple en Wallonie. Répertoire indicatif*, Namur, 2009, 48 pages, 6 €



## Les Romains en Wallonie



Historien et archéologue, spécialiste de la période gallo-romaine, Raymond Brulet vient de coordonner cet important volume de plus de 600 pages consacré aux Romains en Wallonie et paru aux éditions Racine. Scindé en deux parties, l'ouvrage offre au lecteur un double éclairage sur la période romaine dans notre Région.

La première partie présente la métamorphose qu'a connue la Wallonie depuis la guerre des Gaules jusqu'à l'aube du Moyen Âge. Le processus de romanisation de cette région ne se conçoit toutefois pas comme une assimilation complète, on parlera plutôt d'acculturation, un processus dynamique dans lequel s'engage une culture évoluant sous l'influence d'une autre. L'héritage laissé par Rome est malgré tout considérable. Nombre de valeurs intellectuelles subsisteront, comme la langue latine. D'autres plus tangibles se rattachent à la culture matérielle, continuellement révélée par

les découvertes archéologiques. Ce sont ces valeurs matérielles qui sont abordées dans la première partie du volume, richement illustrées par les recherches menées sur le territoire wallon par plusieurs générations d'archéologues. Ainsi, l'Administration des territoires occupés, les voies de communication, les agglomérations, l'économie rurale, la religion ou encore l'artisanat sont autant de thèmes abordés au long de cette première partie de l'ouvrage.

La seconde partie, quant à elle, propose un atlas topographique des sites archéologiques gallo-romains en Wallonie, recensant les plus importants d'entre eux. Deux cent douze notices ont été rédigées par des scientifiques, appuyées par de nombreux plans, cartes et illustrations. Ce faisant, cet ouvrage constitue véritablement une source documentaire de première importance concernant l'histoire de notre région à la période romaine. Un index topographique et une importante bibliographie complètent utilement le volume.

Raymond BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008, 624 pages, 54,95 €  
[www.racine.be](http://www.racine.be)

## De Bavay à Tongres, une chaussée romaine, vingt regards, un livre...

La chaussée Brunehaut interpelle. À travers la légende. À travers l'histoire. À travers ses immenses horizons posés à cheval sur les crêtes qui séparent le bassin de l'Escaut du bassin de la Meuse. Aucune route ne communie aussi bien avec les paysages wallons. Deux fois millénaire, trace archéologique exceptionnelle, elle est aussi un témoin d'histoire, de mémoire et de vie, qui a retenu l'attention de vingt témoins, spécialistes de leurs disciplines respectives. Du linguiste à l'ingénieur, du paysagiste au militaire, du fouilleur au gestionnaire d'éoliennes, quelque vingt regards d'aujourd'hui se posent sur la chaussée romaine. Enthousiastes, rigoureux, interpellants ou marqués par l'émotion, ils croisent celui du photographe Guy Focant qui propose sa vision personnelle des territoires traversés en une série originale de soixante prises de vue. L'approche est originale. Car la chaussée Brunehaut

est bien plus encore que le fil rouge qui relie de prestigieux sites archéologiques. Elle appartient à la mémoire collective. Par sa continuité, elle contribue à faire l'identité des communautés qui la côtoient au jour le jour. En 200 pages, le lecteur est invité à « prendre la route » et à découvrir sous de nouveaux jours ce patrimoine inscrit sur la liste indicative de l'UNESCO.

*La chaussée romaine de Bavay à Tongres*, collectif sous la coordination de Gérard BAVAY et Bruno MERCKX, photographies de Guy FOCANT, Mons, 2009, 200 pages, 25 €

**Informations et commandes :**  
Maison de la Mémoire de Mons ASBL,  
rue des Sœurs noires, 2 B-7000 MONS  
[www.mmemoire.be](http://www.mmemoire.be), rubrique « Publications » – [infos@mmemoire.be](mailto:infos@mmemoire.be)  
Tél. : + 32 (0)65 / 336 671



## Des travaux à prévoir dans votre maison ?

### Laissez-vous guider...

Remplacer la porte d'une grange, les châssis d'une fenêtre ou la couverture d'un toit, créer de nouvelles ouvertures ou agrandir la maison, aménager les abords de la maison ou encore éclairer les combles... autant de travaux souvent indispensables dans les anciennes habitations en milieu rural. Aujourd'hui, ces travaux s'accompagnent inévitablement d'améliorations en matière de consommation d'énergie : le toit sera isolé et peut-être muni de panneaux solaires, les châssis seront accompagnés de double vitrage amélioré, les nouvelles ouvertures éventuelles seront de préférence réalisées sur une façade bien exposée. Mais pourquoi ne pas aussi profiter de ces dépenses souvent conséquentes pour valoriser la qualité patrimoniale de votre habitat ?

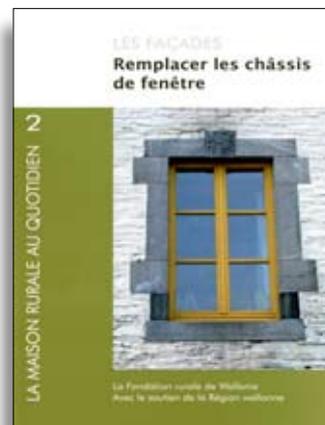
En effet, dans nos villages, une grande partie des habitations font partie de notre patrimoine. Parce qu'elles datent des XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècles ou tout simplement parce

qu'elles font partie de l'histoire du village et témoignent de celle de nos aïeux. Plus près de nous, ces maisons participent à la qualité et à l'ambiance générale de nos villages wallons.

Restaurer sa maison en respectant ses caractéristiques n'est pas aussi contraignant ou difficile qu'on le pense parfois. Mais souvent les repères historiques ou géographiques nous manquent et notre bonne volonté ne suffit pas toujours pour réaliser les travaux qui apporteront à la fois confort de vie et qualité patrimoniale. C'est pourquoi la Fondation rurale de Wallonie édite depuis quelques années des petits guides pour vous y aider. Chacun d'eux traite d'un thème particulier et développe des conseils simples, abondamment illustrés d'exemples.

#### Renseignements :

Fondation rurale de Wallonie  
+32 (0)63 / 230 494  
aau@frw.be



**Prix :** 2 €/pièce (1,50 € à partir de 2 numéros achetés ensemble), frais de port inclus. Toute la collection : 7 € frais de port inclus (tarif valable jusqu'au 31 août 2009).

Collection « La maison rurale au quotidien »  
7 titres disponibles :

- N°1 – Remplacer la porte de grange
- N°2 – Remplacer les châssis de fenêtre
- N°3 – Créer de nouvelles ouvertures
- N°4 – Remplacer la couverture du toit
- N°5 – Aménager les abords de la maison
- N°6 – Éclairer les combles
- N°7 – Agrandir la maison

## Les mégalithes de Wéris à nouveau sous la loupe

Le « champ mégalithique de Wéris » a livré la plus riche concentration de monuments mégalithiques de Belgique. Dans l'état actuel des recherches, il compte deux allées couvertes et plusieurs sites à menhirs et s'étire sur quelque 8 km de long. Partiellement connu dès 1879, il a fait l'objet de fouilles intensives à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, puis de deux programmes de recherches modernes de 1979 à 1987 et de 1995 à 2001. La publication des travaux des deux dernières décennies est programmée en trois volumes.

Le premier d'entre eux, sorti de presse fin 2003, présente le contexte archéologique et géologique du champ mégalithique ainsi que les données fournies par les recherches antérieures à 1979, essentiellement par les fouilles de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup>, ainsi que par le dégagement du menhir Danthine en 1947.

Le deuxième volume correspond au présent ouvrage. Son chapitre introductif présente les deux programmes de fouilles qui se sont développés depuis 1979 au champ mégalithique, ainsi que les critères utilisés pour identifier les menhirs. Les neuf chapitres suivants

composent les rapports finaux des fouilles des sites concernés par ces deux programmes. Ainsi sont successivement présentés les résultats des recherches menées au menhir d'Ozo en 1999 (chapitre 2) au menhir « a Djeyi » en 1998 (chapitre 3), au petit menhir de Morville en 1995 (chapitre 4), à l'allée couverte de « Wéris I » de 1979 à 1984 puis de 1999 à 2001 (chapitre 5), aux menhirs du « Champ Paquet » en 1986 (chapitre 6), à l'allée couverte de « Wéris II » en 1986 et 1987 (chapitre 7), aux 5 menhirs de « Wéris II » en 1986 puis en 1996 et 1997 (chapitre 8), aux trois menhirs d'Oppagne en 2001 (chapitre 9) et, enfin, les résultats d'une série de sondages exploratoires négatifs entrepris à la recherche de nouveaux monuments mégalithiques (chapitre 10).

Le troisième volume, en cours de préparation, se propose d'intégrer les multiples données acquises depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui dans des approches thématiques et comparatives, discipline par discipline. Les multiples chapitres de cette ultime contribution seront regroupés en quatre parties. La première sera consacrée aux sciences naturelles, la deuxième aux études archéologi-



ques et paléanthropologiques, la troisième à la conservation des mégalithes et à leur rôle dans la société actuelle, tandis que la quatrième présentera un bilan des études réalisées et l'analyse des perspectives relatives à l'avenir du mégalithisme local.

Michel TOUSSAINT, Christian FRÉBUTTE et François HUBERT (dir.), « *Le champ mégalithique de Wéris* ». *Fouilles de 1979 à 2001*, vol. 2, *Rapports de fouilles*, Namur, SPW-IPW, 2009, 320 pages, **30 €**

## Prix Alexandre de Merode pour le Patrimoine

L'Association royale des Demeures historiques et Jardins de Belgique vient de décerner, le samedi 16 mai à l'occasion de son Assemblée générale, le Prix Alexandre de Merode.

Celui-ci est destiné à promouvoir les efforts de protection, sauvegarde et restauration d'un patrimoine privé ayant une spécificité architecturale, historique ou artistique, situé en Belgique et est décerné tous les deux ans.

Cette année, le premier prix, d'une valeur de 6.000 €, a été décerné à Monsieur Charles de Quirini pour la restauration des stucs et polychromes du XVIII<sup>e</sup> siècle du château-ferme de Baya à Ohey (classé le 25 juin 1984). Le deuxième prix, d'une valeur de 4.000 €, a été remis à Monsieur William De Smet pour la restauration du parc d'origine du château de Heywelgem à Evergem (Flandre). Un diplôme d'encouragement a été décerné au Château de la Marquette à Montignies-lez-Lens.

À cette occasion, l'Association a annoncé que le prix 2010 serait maintenu à 10.000 €. Le règlement relatif à l'attribution de ce prix pourra être obtenu à partir de fin octobre au siège de l'ARDH&J.

**Renseignements complémentaires :**  
ARDH&J - Rue de Trèves, 67 à 1040 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 / 235 20 07  
info@demeures-historiques.be  
www.demeures-historiques.be

## Concours photo du Patrimoine architectural wallon

Pour sa treizième participation à l'Expérience Photographique Internationale des Monuments (EPIM), l'Institut du Patrimoine wallon a souhaité donner un nouveau souffle à cette approche du patrimoine par le regard en organisant son premier Concours du Patrimoine architectural wallon avec pour thème la Communication à travers l'architecture, celui-ci s'adressait aux jeunes de 10 à 21 ans et aux adultes de 22 ans et plus. Le patrimoine fluvial, routier, ferroviaire et aéronautique était donc mis à l'honneur.



Le pont père Pire, Romain BRONCHART, lauréat « Jeunes »

Le premier prix, 500 € pour l'achat de matériel photographique, a été attribué à Jean-Yves Dal pour une photo de la gare de Mons dans la catégorie « Adultes » et à Romain Bronchart pour une photo du pont Père



La gare de Mons, Jean-Yves DAL, lauréat « Adultes »

Pire à Huy dans la catégorie « Jeunesse ». De nombreux autres prix ont également été distribués grâce au soutien des partenaires des Journées du Patrimoine, BASE et le Groupe TEC. Le prix spécial Télétourisme (une journée de tournage avec Guy Lemaire) a été décerné à Frédéric Francotte pour sa photo du pont Albert I<sup>er</sup> à Liège.

Certains jeunes auront également l'immense chance de participer à une demi-journée de formation à la photographie au Musée de la Photographie de Mont-sur-Marchienne.

Une exposition itinérante proposera les meilleures prises de vue de ce concours aux côtés des photos lauréates des pays participant à l'EPIM suivant le calendrier ci-dessous :

- du 21 novembre au 17 décembre 2009 : Musée des Beaux-Arts, Mons ;
- du 5 janvier au 25 février 2010 : Maison du Tec, Liège ;
- du 3 au 24 mars 2010 : Espace Wallonie-Bruxelles ;
- 1<sup>re</sup> quinzaine d'avril 2010 : Service public de Wallonie, Namur ;
- du 18 au 30 mai 2010 : Château de l'Ermitage, Wavre ;
- juillet-août 2010 : Archéoscope, Bouillon ;
- du 6 au 24 septembre 2010 : Centre culturel de Huy.

Dès à présent, les candidats peuvent travailler pour 2010 sur le thème « Patrimoine & Lumière »...

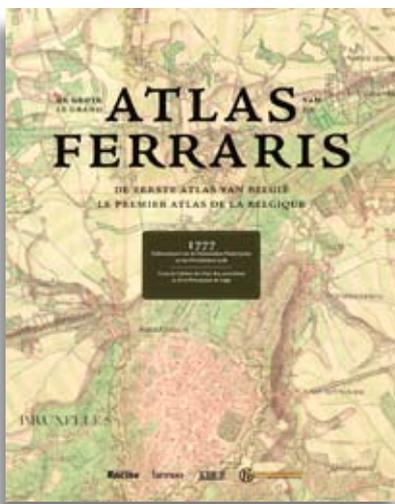
### Renseignements :

Secrétariat des Journées du Patrimoine  
Tél. : +32 (0)85 / 278 882 – Fax : +32 (0)85 / 278 889  
[c.lheureux@journeesdupatrimoine.be](mailto:c.lheureux@journeesdupatrimoine.be)

## Le Grand Atlas Ferraris

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire de la Belgique actuelle fut cartographié pour la première fois dans son ensemble. Ce travail considérable, à une échelle extrêmement détaillée de 7,5 lignes pour cent toises ou 1 : 11.520, fut réalisé sous la direction de Joseph-Jean-François, comte de Ferraris. Le 10 décembre 1777, le comte remit 275 cartes topographiques dessinées et coloriées à la main à l'empereur Joseph II. Toutes ces cartes, réduites à l'échelle 1 : 20.000 furent alors rassemblées dans le *Grand Atlas Ferraris*.

Tous les noms géographiques importants de l'Atlas sont regroupés dans un index de plus de 3.000 toponymes. Ces cartes, de toute l'Europe de l'Ouest, représentent un document historique unique, extrêmement



détaillé et précis. Les nombreux détails passionnants représentés en ont permis des usages variés dont, entre autres, une utilisation militaire.

Ce document est également un merveilleux témoignage du paysage belge à la veille de la révolution industrielle, avant les grandes modifications du paysage dues à l'émergence des villes et agglomérations, au tracé de nouvelles routes, voies de chemin de fer et voies navigables. À ce titre, il s'agit donc là également d'un très précieux témoin archéologique.

Les spécialistes des paysages, les historiens, les archéologues, les géographes et tous ceux qui s'intéressent à leur environnement trouveront une source inépuisable d'informations et un plaisir des yeux garanti dans ce document historique unique, maintenant disponible pour la première fois sous forme d'atlas.

*Le Grand Atlas Ferraris*, Bruxelles, 2009, 600 pages, sous coffret, éditions Lannoo, 129 €.

## Enghien, ville d'art et d'histoire

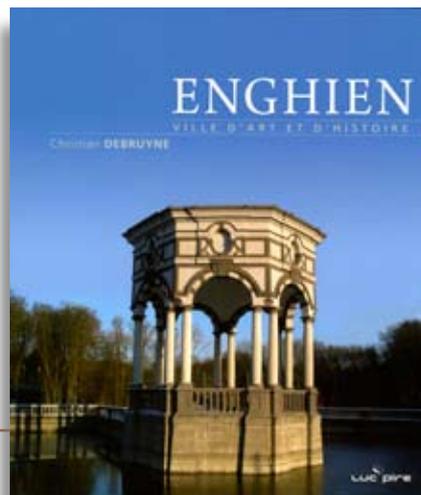
Enghien, située aux confins de la Wallonie picarde, est une ville à taille humaine qui cultive l'art du bien vivre. Son territoire est un condensé de splendeurs architecturales, patrimoniales et naturelles.

Destination privilégiée pour une escapade d'un jour, Enghien dévoile ses nombreux charmes dans ce livre sous la plume de Christian Debruyne : le domaine d'Arenberg, classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, le musée de la tapisserie, le couvent des Capucins, les décors campagnards de

Marcq et de Petit-Enghien, sans oublier le folklore, le terroir et les rencontres culturelles annuelles.

Illustré de plus de 170 photographies, ce beau livre paru aux éditions Luc Pire vous invite à découvrir la cité des *Titjes* et ses innombrables splendeurs.

Christian DEBRUYNE,  
*Enghien, ville d'art et d'histoire*,  
Bruxelles, 2009,  
144 pages, 39 €



## Sur les traces du Mouvement wallon

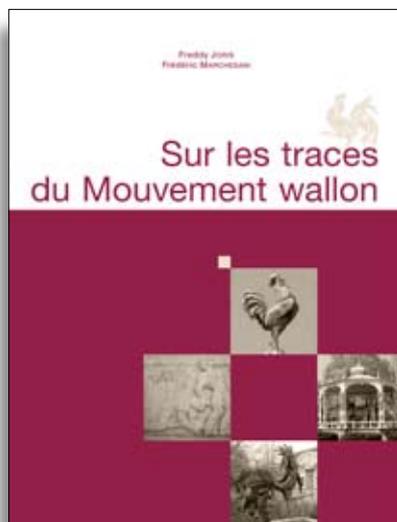
Par Freddy JORIS et Frédéric MARCHÉSANI

Grâce à cette nouvelle monographie de l'Institut du Patrimoine wallon co-écrite par Freddy Joris, historien et Administrateur général de l'institution et Frédéric Marchésani, également historien, le Mouvement wallon est abordé pour la première fois à travers les traces physiques qu'il a laissées ou celles qui commémorent les grandes figures et les faits majeurs de ce mouvement de notre histoire, ce qui n'avait jamais été fait durant les trois dernières décennies parmi les ouvrages de synthèse sur l'histoire de la Wallonie.

Cet ouvrage comporte cent quinze notices illustrées de photos contemporaines ou d'époque, au fil de cinq parties.

Les premières portent sur des lieux où peuvent être localisés des réunions, des initiatives, des manifestations de l'histoire du Mouvement wallon, puis de la création de la Région elle-même.

La deuxième partie présente des monuments commémoratifs a priori non directement liés au Mouvement wallon, mais tous d'une façon ou l'autre soit « récupérés » par ce dernier soit le fruit d'initiatives militantes celles-ci.



On reste dans les éléments commémoratifs avec la troisième partie du livre, qui recense bustes, statues, plaques en hommage à de fortes personnalités de l'action ou de la langue wallonne, tandis que le quatrième permet de repérer des monuments funéraires saluant l'engagement wallon de divers militants.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage sélectionne des bâtiments publics qui ponctuent des étapes importantes du développement des institutions régionales depuis 1980.

Freddy JORIS et Frédéric MARCHÉSANI,  
*Sur les traces du Mouvement wallon*,  
Namur, 2009, 224 pages, **35 €**

## Le Patrimoine moderne et contemporain de Wallonie

À l'occasion des Journées du Patrimoine, l'Institut du Patrimoine wallon vous propose de découvrir, à tarif ultra préférentiel, un des titres de la collection *Le patrimoine de Wallonie* consacré au Patrimoine moderne et contemporain.

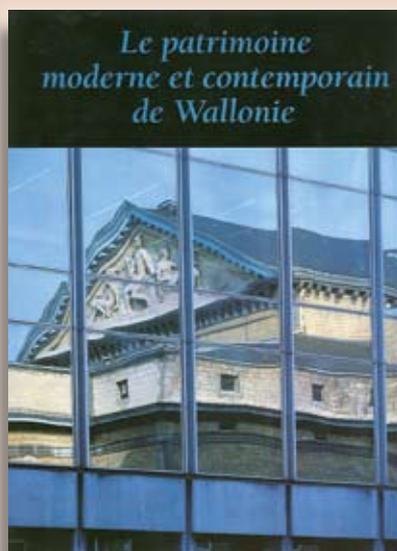
Une belle occasion de préparer les visites sur le terrain ou de les prolonger à la maison !

*Le patrimoine moderne et contemporain de Wallonie*

Gaëtane WARZÉE (coord.), 1999, 424 pages  
Prix public : **15 € (au lieu de 60 €)**

### Renseignements :

Institut du Patrimoine wallon  
Service Publications  
Tél. : +32 (0)81 / 230 703  
Fax : +32 (0)81 / 659 097  
[publication@institutdupatrimoine.be](mailto:publication@institutdupatrimoine.be)  
[www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)



Dans le cadre du week-end « Archéopass » qui s'est déroulé le dernier week-end du mois de juin, l'**Archéoforum de Liège** a proposé un petit tour d'horizon de la gastronomie de nos ancêtres. Trois reconstitutions historiques ont permis aux visiteurs venus en nombre de se balader depuis la période préhistorique jusqu'aux Temps modernes en passant par le Moyen Âge et l'époque romaine. Le tout, bien sûr, agrémenté de dégustation des mets d'autrefois !



## Qui fait quoi ?

Éditeur responsable  
Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

Coordination  
Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne et du Département du Patrimoine (DGO 4/SPW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page  
Sandrine Gobbe

Impression  
Imprimerie Bietlot  
Rue du Rond-Point, 185B  
6060 Gilly  
+32 (0)71 / 283 611

## S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be).

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**  
**B-5000 Namur**  
**Fax : +32 (0)81 / 654 144 ou 150**  
**Courrier électronique :**  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse :  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Ce numéro a été tiré  
à 12.500 exemplaires.

Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.

# Les Nouvelles de l'Archéologie

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501410

TRIMESTRIEL • JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2009 • N° 15 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Aux origines du vicus : épuration des eaux et archéologie préventive à Namur, place Maurice Servais

Sous l'impulsion de l'Europe, la Région wallonne a entrepris un vaste programme d'épuration des eaux usées en vue d'améliorer l'état sanitaire de ses cours d'eau. À cette fin, l'Intercommunale Namuroise des Services Publics (INASEP), mandatée par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), a été chargée d'installer un réseau dense de collecteurs, stations de pompage, stations de traitement et stations d'épuration sur l'ensemble du territoire de la Ville de Namur. La mise en œuvre de ce *Projet d'Assainissement du Grand Namur* passe notamment par la réalisation d'une cinquantaine de vortex, ouvrages destinés à prétraiter les eaux usées par séparation hydrodynamique. Placés en sous-sol, à grande profondeur, ces ouvrages entraîneront irrémédiablement la destruction des niveaux archéologiques et nécessitent à ce titre fouilles préventives ou suivies de chantiers, en fonction de la sensibilité archéologique des lieux.

L'un de ces vortex est actuellement en construction, sur la place Maurice Servais. Localisé dans le centre ancien, sur la rive gauche de la Sambre, le site occupe une position privilégiée dans la topographie urbaine, justifiant une opération préventive. D'une durée totale de 8 mois et réparties en deux phases distinctes, les recherches y ont été effectuées en 2008 par le Service de l'Archéologie en province de Namur (SPW), en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections Archéologiques en Wallonie. De premier intérêt, les données recueillies alimentent plusieurs problématiques sensibles de l'historiographie namuroise.

### Aux origines du vicus

Quelques *artefacts*, incorporés à la partie sommitale des limons alluvionnaires, attestent d'une fréquentation ou d'une occupation diffuse du site durant la Préhistoire – probablement au Mésolithique.

Les premiers éléments d'une installation durable, à verser au dossier de la fondation de Namur, remontent manifestement à l'époque romaine, au règne d'Auguste. Particulièrement précoce, le *faciès* céramique (*terra rubra*, *terra nigra*, céramiques non tournées et *kurkurn*) devrait en confirmer la datation durant la dernière décennie avant J.-C. Une digue en pierre protège alors le site des crues de Sambre, tandis qu'un parcellaire orthogonal sert de trame à cette première organisation. Des trous de poteaux y désignent plusieurs constructions en bois successives. Autour, plusieurs fosses et quelques structures de combustion mal conservées se rapportent toutes à la métallurgie du fer.

Les occupations vont ensuite se succéder à un rythme rapide, sur une épaisseur stratigraphique exceptionnelle pour nos régions. Aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, deux grands bâtiments d'habitation en pierre, orientés



Des bâtiments gallo-romains, conservés en élévation... (II<sup>e</sup> s.).  
Photo : R. Vanmechelen © SPW

perpendiculairement à la rivière et séparés d'une zone d'activités, pérennisent la partition originelle du sol. Une troisième construction sur soubassement en pierre, plus légère et toute en longueur, leur sera adjointe tardivement. Deux puits et plusieurs fosses complètent l'équipement des infrastructures. L'incendie de ces bâtiments interviendrait dans le courant de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Leurs remblais de démolition sont traversés par les trous de poteaux de constructions en bois, à la datation pour le moment mal assurée ; leur attribution au Bas-Empire paraît néanmoins probable. Le site entame ensuite une léthargie de plusieurs siècles, l'habitat permanent s'étant contracté sur le seul confluent Sambre-et-Meuse.

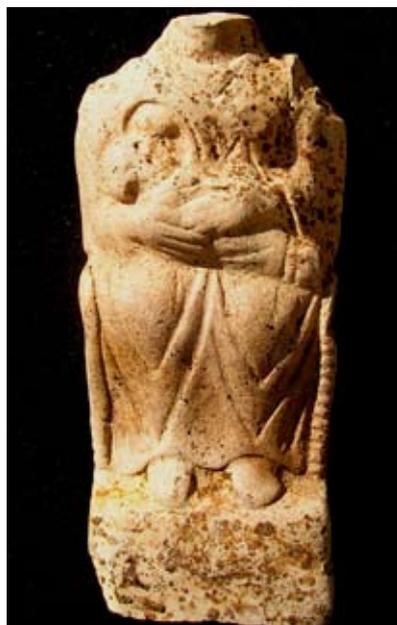
### Redéploiement de l'habitat et urbanisation

Peu après l'An Mil, quelques fosses attestent du retour de l'habitat dans ce secteur, alors compris en dehors de l'enceinte. Trois basses-fosses de latrines en trahissent ensuite la structuration progressive au XII<sup>e</sup> siècle, sous la forme de premières maisons mitoyennes. L'organisation comme l'équipement sanitaire de ces parcelles font déjà preuve d'un caractère urbain certain et désignent la mise en place d'un habitat aggloméré et structuré, développé au sortir de la *Rue de Vis*, à la manière d'un faubourg aux abords immédiats de la Deuxième Enceinte. Passé *intra muros*, le quartier subit les effets de l'urbanisation dès le XIII<sup>e</sup> siècle. La rue du Four sera créée dans ce cadre, au détriment de l'une des anciennes parcelles. De part et d'autre, chaque espace parcellaire connaît, au fil du bas Moyen Âge, une évolution qui lui est propre. Ainsi, l'une de ces propriétés reçoit-elle, à la fin du XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, une grande maison dont la qualité architecturale trahit le rang social de ses commanditaires, la démarquant des constructions voisines.

(suite page suivante)



Namur, place M. Servais : fouilles archéologiques dans l'enceinte du vortex. Photo : P. Moers-Balloide, 2008 © SPW



Statuette de Mater en terre cuite (III<sup>e</sup> s.).  
Photo : R. Vanmechelen © SPW

## Aux origines du vicus : épuration des eaux et archéologie préventive à Namur, place Maurice Servais (suite)

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le quartier fait l'objet d'une reconstruction fondamentale, probablement encouragée par le Magistrat au sortir des guerres de la fin du siècle précédent. Dix petites maisons se partagent alors les anciennes parcelles, ouvrant façades et boutiques sur la rue du Four ; leur agencement serré comme leurs dimensions confinées donnent la mesure de la densification du tissu urbain local, sous l'effet de la pression immobilière. Le quartier

conserva manifestement cette physionomie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Gagné par la paupérisation, avec la taudisation progressive des habitations pour corollaire, le quartier subira de premières démolitions dès l'entre-deux-guerres, pour finalement aboutir à la création de la place Maurice Servais.

Raphaël VANMECHELEN  
& Véronique DANESE



Les caves des maisons du XVIII<sup>e</sup> s., de part et d'autre de la rue du Four. Photo : R. Vanmechelen © SPW

## Découverte d'un tronçon de l'enceinte de l'Antiquité tardive à Arlon

Le projet de démolition d'un bâtiment insalubre situé au n° 3 de la rue de la Grand-Place a retenu notre attention lors de son passage dans le circuit d'octroi de permis d'urbanisme des Administrations communales et régionales. En effet, la partie arrière de la parcelle (Arlon I<sup>er</sup> Div. Sect. A 316) contenant l'ancienne habitation incendiée est positionnée sur le tracé présumé de l'enceinte gallo-romaine d'Arlon. Nous restituons celui-ci grâce aux découvertes réalisées en 1936 dans l'emprise de la rue des Capucins et aux recherches archéologiques de 1963-1964 menées à l'emplacement de l'actuelle librairie « Le point Virgule » sur la Grand-Place. Le chantier de démolition et de reconstruction est situé entre ces deux points, où furent mis au jour de nombreux blocs sculptés dont les fragments de la célèbre stèle dite « des Voyageurs ».

Une fouille archéologique a donc été prescrite dans le permis d'urbanisme. Celle-ci s'est déroulée à la fin du mois de mai 2008 et a été intégrée dans le planning des travaux sans les retarder. Après la première étape qui a consisté à démolir et à évacuer les gravats du chancre urbain, les terrassements en sous-sol ont été effectués sous notre surveillance. La face intra-muros de l'enceinte a rapidement été découverte.

Son état de conservation remarquable et son caractère imposant ont d'ailleurs incité le propriétaire des lieux à intégrer ces vestiges dans les caves du futur bâtiment, condition qui n'avait pas été exigée par l'Administration. L'aménageur estimait que la conservation in situ de cet élément défensif antique était une plus-value pour son projet architectural.

La muraille, fondation comprise, est conservée sur une hauteur totale de 3,10 mètres. Elle est constituée d'un parement maçonné (2 mètres) au moyen de moellons appareillés suivant des assises régulières, plusieurs trous de boulin y ont été relevés. Un lit d'une dizaine de gros blocs de récupération provenant de monuments funéraires soutient ce parement. Ce premier niveau de fondation repose sur une épaisse couche de drainage formée de petites pierres posées en vrac et sans liant (0,70 mètre). Cette couche drainante est plus large que la muraille et était rendue étanche au moyen d'une couche d'argile plastique de couleur grise. L'analyse du remblai comblant la tranchée de fondation qui entaille le sol en place sur près de 2 mètres n'a révélé que quelques fragments de céramique attribuables au Haut-Empire. Elle ne nous permet pas d'apporter des éléments neufs quant à l'époque de construction de la

fortification. La présence d'une voirie bordée par un fossé est à signaler. Elle longeait le rempart du côté intra-muros. Nous avons pu en réaliser la coupe et constater les traces d'une réfection. Ce niveau de circulation nous autorise à départager avec précision les parties aériennes et les fondations de la structure défensive.

Denis HENROTAY  
Service de l'archéologie,  
Direction du Luxembourg, SPW



Le rempart en cours de dégagement.  
Photo : D. Henrotay © SPW

## Sites archéologiques de Wallonie, le nouveau site Internet dédié à l'archéologie en Wallonie

« Sites archéologiques de Wallonie » est né d'une double intention. Mettre à disposition des archéologues un moyen de diffusion souple et dynamique, qui leur permette de partager avec le public le fruit de leurs recherches. Offrir au public, profane ou averti, un accès inédit à cette mine de connaissances.

Plus qu'une simple source d'information, « Sites archéologiques de Wallonie » constitue une véritable interface entre archéologues et public. Il invite les archéologues à mettre directement en ligne et à leur rythme, les résultats de leurs travaux. Il propose au public un espace de découverte attrayant et convivial, dans lequel il peut naviguer à sa guise

entre connaissance vulgarisée et savoir scientifique.

Au cœur du site web, des fiches présentent les résultats des recherches archéologiques. Chaque fiche est consacrée à un site. Elle est déclinée en une ou plusieurs « séquences ». Chaque séquence propose des informations substantielles et concises agrémentées d'une illustration. À partir de cette fiche, l'utilisateur peut accéder en quelques clics à d'autres informations : une carte d'identité, un plan du site, des fiches thématiques, des articles en ligne, des ouvrages recommandés. Il lui est ainsi loisible d'appréhender rapidement l'essentiel des découvertes des archéologues ou d'en connaître davantage.

La navigation à travers le site peut se faire de manière intuitive, l'internaute clique alors sur une photo ou un slogan qui lui est suggéré, ou bien de manière raisonnée en effectuant une recherche (mots clés, périodes, provinces, communes, etc.). En outre, le site propose une actualité de l'archéologie et invite les visiteurs à partager les préoccupations qui animent les archéologues à travers un « blog ».

Le site web a été développé par l'asbl In Situ, avec le soutien de l'Institut du Patrimoine wallon (qui en assure désormais la gestion), et les apports financiers de la DGO4 et de la DGEE du Service public de Wallonie.

[www.sitesarcheo.be](http://www.sitesarcheo.be)

## La céramologie gallo-romaine : un champ d'investigations utiles et inépuisables

La céramique est sans aucun doute l'objet archéologique le plus abondamment répandu sur les chantiers de fouilles. Les habitats gallo-romains livrent des quantités impressionnantes de tessons qui se chiffrent parfois à plusieurs dizaines de milliers (fig. 1).



1. Des tessons en abondance... le pensum journalier du céramologue. Photo C. Ballieux © SPW - DGO4

Ces vingt dernières années, la multiplication des fouilles préventives ou de sauvetage a considérablement étoffé nos connaissances de l'occupation romaine dans les cinq provinces wallonnes. Une véritable mine d'informations inédites attend d'être étudiée pour pouvoir être *in fine* communiquée au grand public. En effet, une fouille n'est terminée qu'une fois publiée et sa publication passe inévitablement par l'analyse de son mobilier archéologique. À côté de la recherche sur terrain, l'étude du matériel est un des pans majeurs de l'archéologie ; des « spécialistes » en ont fait leur activité première. Les céramiques romaines constituent un corpus très diversifié, avec une multitude de formes différentes parmi lesquelles les céramiques issues du grand commerce côtoient des productions originaires d'ateliers locaux ou régionaux (fig. 2).



2. Goulots de cruches à une ou deux anses de production locale, retrouvés à Arlon (Service de l'Archéologie, Dir. Luxembourg, SPW). Photo D. Brüll © SPW - DGO4

Les connaissances s'enrichissent et évoluent d'année en année, le céramologue doit constamment se tenir au courant des nouvelles publications et partager ses connaissances avec ses pairs lors de colloques spécialisés.

L'étude des céramiques de la période gallo-romaine a véritablement émergé à la fin des années 1970. Depuis lors, son essor est constant, des revues et des collections étrangères lui sont entièrement consacrées. En Belgique, l'Université catholique de Louvain et le Centre de recherches d'Archéologie Nationale ont fait œuvre de « pionniers ». Les progrès récents portent

sur l'origine des céramiques de fabrication régionale. Même si la plupart des ateliers de potiers demeurent méconnus, on peut néanmoins attribuer une origine géographique à de nombreux groupes de vases et déterminer leur provenance par l'examen de leur pâte à l'aide d'une loupe binoculaire (fig. 3).



3. Les deux « outils » du céramologue : la tenaille et la loupe binoculaire pour déterminer la provenance des poteries. Photo C. Ballieux © SPW - DGO4

La civilisation gallo-romaine est métissée. Elle naît peu avant le tournant de l'ère et résulte de la fusion progressive des éléments culturels indigènes du deuxième Âge du Fer avec des apports étrangers venus d'Italie et du bassin méditerranéen. On retrouve cette transformation culturelle dans le répertoire des céramiques des populations gallo-romaines, avec la persistance de traditions protohistoriques, notamment dans la batterie de cuisine, et l'arrivée de formes nouvelles comme les cruches, les mortiers et l'apparition de véritables services de tables inspirés de l'orfèvrerie gréco-romaine.

L'intérêt premier de l'étude des céramiques est l'apport de datations fiables. En raison de leur fréquence, le témoignage des tessons pour préciser la chronologie d'un site est de loin statistiquement plus fiable que celui des autres artefacts archéologiques. La durée de vie d'une poterie est en moyenne relativement courte car il s'agit d'un instrument de la vie quotidienne pouvant être aisément remplacé. Par sa seule présence *in situ*, l'archéologue de terrain peut déterminer à quelle période d'occupation appartiennent les vestiges en cours de dégagement. La datation d'un fait archéologique (fosse, fossé, cave, sépulture, etc.) se fonde notamment sur l'examen de toutes les données céramiques mises au jour. Un tesson ou un vase, pris isolément, n'est jamais parlant en soi. La réflexion chronologique découle de la description de l'ensemble des formes (ou types) en présence et de la détermination des proportions des différentes catégories de céramiques les unes par rapport aux autres. Toutes les céramiques ne sont pas d'égale valeur pour la datation, certaines catégories, surtout les céramiques utilisées pour le service de la table, se révèlent plus « datantes » que d'autres. Il existe tout au long de la période romaine quelques céramiques qui, en raison de leur abondance, de leur répertoire typologique évolutif et

diversifié, de la chronologie précise de leurs phases de production ou de leur présence sur des sites bien datés par les sources historiques, servent de repères pour la datation des faits archéologiques. Dans la littérature archéologique, on qualifie ces céramiques de « fossiles-directeurs ». Cependant, la présence d'un ou de plusieurs fossiles-directeurs ne rend pas superflue l'étude de toutes les composantes céramiques d'un contexte et il faut se garder de tirer des conclusions définitives sur base de leur seule datation. En céramologie, la pertinence réside dans l'universel plutôt que dans le factuel.



4. Une céramique issue du grand commerce : amphore à huile d'olive d'Andalousie, découverte à Arlon (Service de l'Archéologie, Dir. Luxembourg, SPW). Photo C. Ballieux © SPW - DGO4

L'intérêt de la céramologie ne se limite pas à la chronologie. Elle nous renseigne sur les grands courants commerciaux de l'Empire romain et l'économie des provinces septentrionales. Les amphores sont des témoins précieux du grand commerce, il s'agit au départ d'emballages utilisés pour le transport de denrées typiquement méditerranéennes comme le vin, l'huile d'olive ou les sauces de poissons employées pour assaisonner les plats (fig. 4). Une fois parvenus à destination, ces récipients volumineux étaient souvent recyclés à d'autres fins comme le stockage par exemple. La présence sur les sites romains de Wallonie d'amphores originaires du sud de l'Espagne, d'Italie ou du sud de la France montre que notre territoire était au centre des échanges commerciaux qui reliaient les différentes parties du monde romain. L'étude des céramiques apprend à l'historien de l'économie antique que la nature et l'intensité des échanges ont évolué au cours des cinq siècles de domination romaine. L'examen des provenances des poteries découvertes sur un site met en lumière les liens économiques qui le relient au terroir environnant et à des cités plus lointaines. Ainsi, à côté des poteries de fabrication locale ou régionale, des agglomérations antiques comme Arlon ou Namur ont livré des quantités diversifiées de céramiques d'importation et apparaissent comme de véritables carrefours commerciaux (fig. 5).



5. Un autre vase d'importation : bol en sigillée moulée d'Argonne (France) avec scène de chasse, mis au jour à Arlon (Service de l'Archéologie, Dir. Luxembourg, SPW). Photo D. Brüll © SPW - DGO4

## La céramologie gallo-romaine : un champ d'investigations utiles et inépuisables (suite)

Les sources historiques sont pratiquement muettes sur les événements et l'histoire des populations des provinces du nord-ouest de l'Empire. L'étude des céramiques nous fait entrer dans le quotidien des sociétés du passé, elle nous dévoile des traits de la civilisation gallo-romaine absents des textes antiques. Elle nous informe sur les instruments de la vie de tous les jours ainsi que sur le niveau social des occupants d'un site. La détermination de la fonction des vases nous dit quelles poteries étaient utilisées pour la préparation et la cuisson des aliments, quelles étaient celles qui entraient dans la composition de la vaisselle de table et lesquelles servaient à la conservation et au stockage dans les réserves. Les proportions de ces trois groupes de vases peuvent donner une indication sur la nature exacte d'un site (habitat à fonction résidentielle, quartier artisanal, bâtiment d'exploitation agricole, occupation à caractère culturel, etc.).

Les premiers travaux sur la céramique romaine traitaient surtout de questions typologiques et chronologiques. Il s'agissait de classer le matériel en un éventail de types distincts et de mettre en lumière

leur évolution morphologique au cours du temps. La découverte de plusieurs ateliers de potiers a dynamisé les recherches sur la technologie des vases et les structures de production. Désormais, les travaux les plus récents envisagent la poterie comme un reflet d'identités culturelles disparues. À travers la céramique se dégagent des faciès culturels, de nouvelles questions sont soulevées qui abordent le phénomène de la romanisation ou à l'inverse les éventuelles résistances indigènes à l'intégration au système économique, social et politique du monde romain. En effet, la céramique nous permet de suivre les progrès de la romanisation dans nos régions dès le début de la période romaine. Ce phénomène d'acculturation se traduit par une modification des habitudes alimentaires des populations autochtones, avec l'utilisation de formes de vases étrangères au monde gaulois comme le mortier, le plat à cuire ou la bouilloire. L'introduction de l'huile d'olive dans le régime alimentaire gallo-romain va bouleverser les pratiques culinaires. Avant la conquête romaine, la vaisselle culinaire était surtout adaptée à la préparation de bouillies, de soupes ou pot-au-feu dans de

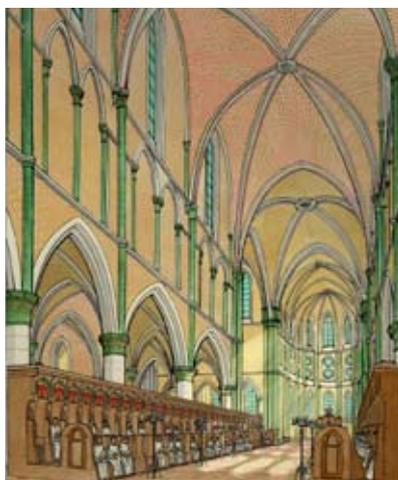
grands récipients pansus à fond plat. Avec la domination romaine, on privilégiera davantage les mets rôtis au four, les préparations mijotées ou revenues dans l'huile à l'intérieur de formes ouvertes issues du vaisselier méditerranéen. L'étude du mobilier archéologique nous montre que le monde gallo-romain n'était pas uniforme sur le plan culturel, certaines régions ont conservé longtemps des particularismes qui les distinguaient des autres. Ainsi, d'une région à l'autre on n'utilisait pas les mêmes céramiques. Les formes de vases retrouvées en Gaume diffèrent radicalement de celles présentes sur les sites romains de Hesbaye et ces dernières sont elles-mêmes très éloignées du répertoire des sites fouillés en Hainaut occidental.

Il reste beaucoup de choses à découvrir encore. Plus que jamais, l'étude des céramiques est au cœur de la réflexion archéologique. L'engagement en janvier 2009 de trois céramologues par la Direction de l'Archéologie (DGO4) est un signal qu'il faut interpréter comme la volonté de conduire à leur terme une série de travaux passés, en cours et à venir.

Frédéric HANUT,  
Attaché, Direction de l'Archéologie  
(DGO4 – SPW)

### Réseau Archéopass

#### Dans l'actualité du réseau ArchéoPass : l'Abbaye de Villers s'élève de ses ruines



Chœur des moines, vers 1300.  
Yves Plateau © Casterman

À quoi ressemblait l'Abbaye au Moyen Âge ? Cette question vient souvent à l'esprit du visiteur des ruines. Grâce aux 6 reconstitutions réalisées par Yves Plateau, illustrateur pour les Éditions Casterman, chacun peut désormais se représenter les bâtiments principaux qui composaient le monastère vers 1300.

Les reconstitutions, très précises dans leurs détails archéologiques, permettent d'imaginer les bâtiments dans leur élévation complète, avec pas mal de surprises à la clé ! Sur une vue aérienne du monastère,

on découvre une cour du travail beaucoup plus « occupée » qu'actuellement. La reconstitution du réfectoire des moines permet de se rendre compte, grâce à la taille des murs par rapport aux colonnes, de la hauteur des voûtes. Un autre apport de ces reconstitutions est le rendu de la polychromie. On apprend ainsi que les murs de l'église étaient cachés sous de fausses pierres peintes.

#### Les murs revivent à travers les dessins

Aux 6 reconstitutions archéologiques s'ajoute une série de 5 mises en scène grâce auxquelles on se représente mieux les moines dans leurs occupations quotidiennes. Par exemple l'accueil d'un chevalier et de son écuyer à la porterie, le jardinage par quelques convers sous la houlette d'un moine ou encore, lors du repas, les moines mangeant côte à côte, dos au mur.

#### Un album numéroté

Les 11 reconstitutions exposées dans les ruines seront reprises dans un ouvrage à paraître aux Éditions Casterman en octobre 2010 : *Les Voyages de Jhen*. Elles seront complétées par d'autres dessins et intégrées à divers visuels (photos, cartes, plans), ce qui permettra de comparer les reconstitutions avec l'état actuel de l'Abbaye. Des textes sur l'histoire et la vie des moines commenteront les reconstitutions.



Abbaye de Villers avec coupe de l'église, vers 1300.  
Yves Plateau d'après THOC © Casterman



Jardin de l'infirmerie, vers 1300.  
Yves Plateau © Casterman

La publication représente une belle opportunité pour Villers de s'inscrire dans une collection internationale, créée par Jacques Martin, auteur notamment d'Alix et de Lefranc. L'Abbaye éditera 3000 ouvrages numérotés.

En attendant la sortie de l'album, découvrez dès à présent l'Abbaye reconstituée au travers de l'exposition de dessins visible dans les ruines, tous les jours de 10 à 18h.

Infos :  
[www.villers.be](http://www.villers.be) et [www.archeopass.be](http://www.archeopass.be)

# Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501411

TRIMESTRIEL • JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2009 • N° 34 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Le Master : premiers résultats très satisfaisants

L'année académique 2008-2009 aura vu la création, à l'initiative de l'IPW, d'un master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, unissant les trois académies universitaires, tous les instituts supérieurs d'architecture de la Communauté française, ainsi que la Haute École Charlemagne.

La première année de cette formation en deux ans s'est achevée par la délibération du jury le vendredi 12 juin dernier. Après 60 crédits dispensés, soit 720 heures de cours couvrant les modules 1 (Philosophie du patrimoine), 2 partiellement (Histoire et principes de l'architecture), 3 (Jardins historiques – Architecture du paysage), 4 partiellement (Méthodologie des études préalables et techniques de restauration), 5 (Acteurs institutionnels, législation et procédures administratives) et 6 (Méthodologie d'établissement du dossier

de restauration et du suivi de chantier), par 42 enseignants – professeurs et conférenciers – sur les sites des trois académies universitaires et au Centre des métiers du patrimoine, après deux semaines de session d'examens, les résultats sont très satisfaisants. Sur les 15 étudiants inscrits – dont un élève libre – 6 ont réussi avec distinction, 4 avec satisfaction, 2 sont ajournés et 2 autres ont choisi d'étaler la formation sur plusieurs années.

L'année académique 2009-2010 reprendra sur les chapeaux de roue avec un voyage à Avignon, coordonné par Jacques Barlet, au cours duquel les étudiants auront l'opportunité d'enrichir leur formation par des visites de terrain et d'ateliers et par la rencontre de plusieurs spécialistes. Le reste de l'année sera consacré à la poursuite des cours des modules 2 (Histoire et principes de l'architecture), 4 (Méthodologie des études préalables et techniques de restauration)

et 7 (Analyses pratiques, questions approfondies) et à la réalisation du travail de fin d'études. L'auditoire sera complété par les étudiants de la nouvelle promotion 2009-2010 qui suivront cette année les cours en même temps que ceux de deuxième année.

Si cette formation interdisciplinaire qui s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine vous intéresse, si vous êtes ingénieur architecte, architecte, historien de l'art, archéologue, ingénieur en construction ou architecte du paysage, si vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti, n'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de toutes les universités partenaires.

### Informations pratiques :

IPW – Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu »  
+32 (0)85 / 410 365 – [master@paixdieu.be](mailto:master@paixdieu.be)

## Classes d'éveil : bilan de l'année écoulée

Pour la huitième année scolaire consécutive, les actions pédagogiques du centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » ont rencontré un vif succès. Durant cette année scolaire 2008-2009, 55 classes en majorité du premier degré de l'enseignement secondaire, venues de 30 écoles différentes,

ont participé au module pédagogique des classes d'éveil sur une période de quatre jours. 44 classes ont opté pour le logement sur le site de la Paix-Dieu, dans l'ancienne aile de l'abbesse réaffectée en espace d'hébergement.

Encadrés des deux historiennes de l'art de la cellule pédagogique, ces 931 jeunes accompagnés de leurs professeurs ont pu découvrir et expérimenter les gestes des métiers de la restauration du patrimoine architectural comme ceux de l'artisan menuisier, du couvreur ardoisier, du maçon, du tailleur de pierre, du peintre en décor, du stucateur ou encore ceux de l'artisan doreur. Évoluant dans un environnement à valeur patrimoniale, les jeunes élèves venus de toute la Wallonie et pour certains de la



région bruxelloise ont apprivoisé au fur et à mesure les notions de conservation, de restauration et de réaffectation de sites classés. L'œil ainsi aiguisé, l'esprit ouvert et plein d'enthousiasme, ils nous ont révélé tous leurs talents.



## Ouverture exceptionnelle du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » dans le cadre des Journées du Patrimoine

Exceptionnellement cette année, le Centre des métiers du patrimoine ouvrira ses portes les 12 et 13 septembre prochains dans le cadre du week-end des Journées du Patrimoine. Outre la présentation des interventions contemporaines sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu, ces deux journées permettront de mettre en évidence la complémentarité

des savoir-faire traditionnels et des nouvelles technologies pour la restauration, réaffectation et valorisation des bâtiments anciens. Au programme : visites guidées, artisans et spécialistes du patrimoine au travail, possibilité de découvrir différents matériaux et de s'initier à plusieurs métiers à travers des ateliers pour tous les âges, activités pour les enfants, présentation

des futurs projets d'aménagement du site, dégustation et vente de la bière de la Paix-Dieu, possibilité de se restaurer à *La Table de l'abbaye*, et bien d'autres choses encore, le tout dans une ambiance musicale. Nous vous attendons nombreux le samedi 12/09 de 14h à 18h et le dimanche 13/09 de 11h à 18h.

### Pour tout renseignement :

+32 (0)85 / 410 350 – [info@paixdieu.be](mailto:info@paixdieu.be)

## Vers un nouveau partenariat...

Les 16 et 17 février, l'Administrateur général adjoint de l'IPW, accompagné d'une délégation du Centre de la Paix-Dieu, s'est rendu à Troyes pour une visite de l'Institut universitaire des métiers du patrimoine (IUMP). Proche des objectifs du Centre de la Paix-Dieu, cet institut est un centre de formation et de réflexion spécialisé dans le patrimoine bâti. L'association a été créée en 1989 par les organisations professionnelles de la branche en vue de répondre aux besoins de perfectionnement du personnel des entreprises, des nouveaux embauchés

ou de demandeurs d'emploi (dans le cadre d'actions conventionnées par la Région). La ressemblance entre les deux institutions ne s'arrête pas là puisque, dans le cadre de sa mission de formation, l'IUMP a aussi créé une matérieuthèque aujourd'hui installée dans une église du XIX<sup>e</sup> siècle. De son côté, l'ancienne église abbatiale de l'abbaye de la Paix-Dieu accueillera, d'ici quelques années, un *Conservatoire des savoir-faire et du patrimoine* associant une matérieuthèque et un centre d'information et de documentation.

Le 12 juin, les contacts entre les deux institutions se sont renforcés lors de la visite en Belgique de Madame Maïté Waag, Directrice de l'IUMP. Ces deux rencontres ont fait l'objet d'un tournage pour une séquence de l'émission Télétourisme.

Le début d'une collaboration très riche qui pourrait aboutir, dans les prochains mois, à la mise sur pied d'un réseau européen des centres de formation aux métiers du patrimoine.

## Le patrimoine retrouve des couleurs. Du pigment aux métiers

Dans le cadre des journées d'étude organisées au Centre de la Paix-Dieu, l'IPW a souhaité que soit abordé le thème de la couleur dans le patrimoine, gardant au cœur de ses préoccupations les métiers et les matériaux, de l'histoire des pigments évoquée par Jean-Pierre Rose, en passant par les traités anciens avec Isabelle Gilles, les méthodes d'analyse utilisées par Jana Sanyova, l'impérieuse nécessité de mener des études préalables soulignée par Martine Marchal, soutenue par des analyses de cas,

qu'elles soient du domaine monumental avec Francis Tourneur et Georges Baines ou qu'elles relèvent de simples ensembles patrimoniaux urbains avec Jean-Jacques Algros, ou ruraux illustrés par Georges Calteux et Cécile Francescangeli, jusqu'aux métiers valorisés par Jacques de Pierpont et Nathalie Delaby.

L'objectif de ces rencontres est d'instaurer, entre différents acteurs du patrimoine, qu'ils soient architectes, historiens de l'art, archéologues, ouvriers, artisans,

entrepreneurs, scientifiques ou fabricants, un dialogue autour d'une thématique, qu'il s'agisse d'un matériau, d'une technique ou d'un métier.

La journée du 15 mai consacrée essentiellement aux couleurs des enduits extérieurs a connu un réel succès puisqu'elle a rassemblé plus de 140 participants d'horizons divers. Vu la richesse du sujet, une deuxième journée sera plus particulièrement consacrée aux couleurs dans les décors intérieurs et extérieurs.

## La pédagogie et le patrimoine : un mariage d'amour et de raison

Des élèves face à un choix d'une (ré)orientation scolaire, quelques vieux débris de pierre enfouis sous un couvert végétal... et des enseignants convaincus du rapport pouvant les réunir. Des ailes et des racines... une formule déjà citée bien souvent et trouvant tout son sens dans un projet d'école porté sur quatre années au Collège Saint-Michel de Gosselies où est dispensé un enseignement général, certes, mais ouvert, par cette approche innovante, sur les perspectives des métiers techniques et artistiques liés à la conservation et la revalorisation de l'art et du patrimoine bâti!

Une première semaine de stage à la Paix-Dieu, en 2008, a éveillé la curiosité des enseignants dans leur désir d'associer des élèves à cet objectif.



Par une pédagogie différenciée avec les élèves de deuxième année complémentaire (14-15 ans), il s'agit de les conscientiser à ces métiers par une ouverture d'esprit particulière afin de travailler leur projet personnel. Par quel moyen ? Par l'accompagnement de la restauration d'une ancienne statue de style renaissance d'un saint Michel et de son dragon, actuellement en trois parties cassées (ailes, bras et lance étant à recréer) et la réalisation d'un socle en harmonie avec elle.

Initier ces jeunes à la pratique du travail artisanal, proche du compagnonnage, est un réel défi. Pour y parvenir, un large partenariat est mis sur pied. Le caractère innovant de ce projet, la motivation des enseignants et l'enthousiasme des élèves ont vite convaincu des partenaires à rejoindre notre école comme lieu de questionnement et de réflexion: le Musée Royal de Mariemont pour les conseils de



préservation et de mise en valeur par le socle; un artisan tailleur de pierre pour la réalisation avec les élèves du socle; un artisan sculpteur en restauration pour le travail sur la statue et le centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay pour la sensibilisation au patrimoine architectural et la réalisation concrète du socle lors des stages annuels.

La Fondation Roi Baudouin, pour sa partie comptes de projet, s'est associée à nous. Une riche collaboration s'est ouverte. Quatre années scolaires à vivre passionnément et un archange retrouvé dans toute sa superbe ? Rendez-vous en 2012 lors de son inauguration!

Yves JEANFILS et Xavier SOLLAS  
Collège Saint-Michel de Gosselies

Projet à suivre sur [www.csmg.be](http://www.csmg.be)



## Merci à la Paix-Dieu

Il convient tout d'abord de saluer l'incroyable capacité d'accueil et de partage de l'ensemble de l'équipe du Centre de la Paix-Dieu et de les remercier pour cette impulsion qui nous a portés tout au long de ces trois semaines. Ainsi, c'est dans ce merveilleux cadre d'une ancienne abbaye en pleine rénovation que notre petite quinzaine a été reçue dans les meilleures conditions.

Notre objectif, la réalisation de plans et le départ d'un escalier pour un colombier datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Notre ignorance en la matière a été comblée par les très précieux cours de Marie De Belder, nous permettant d'aiguiser nos esprits sur tous les problèmes que relève ce type de chantier-école. La découverte est également passée par les matériaux que nous avons utilisés et pour lesquels le savoir de personnes comme Christophe Mahy nous a été des plus précieux.

Les trois semaines dont nous disposons se sont déroulées dans l'ordre logique, d'une semaine de théorie, d'une seconde de réalisation des plans et d'entraînement à la taille avec la réalisation d'une maquette pour étudier les faiblesses et points forts de nos plans. Enfin une troisième semaine de taille concrète et définitive des marches dans la pierre dure et bleue appelée « petit

granit » typique de la région wallonne. Le savoir des tailleurs de pierre de la région s'est alors imposé en toute évidence face aux exigences d'unicité imposées à l'ensemble du site.

En effet, la pierre comme la pratique de taille changent beaucoup une fois confrontée à la conception belge des chantiers de restauration. Les différences de point de vue sont évidentes une fois « au pied du mur » ; l'intégration de matériaux modernes dans des bâtiments anciens diffère radicalement des objectifs français lors des travaux. Les monuments historiques français misent sur l'invisibilité des interventions quitte à vieillir artificiellement les nouvelles pierres par des méthodes diverses comme le sablage ou la dégradation volontaire des arêtes.

À l'inverse, et c'est ce qui donne sa spécificité aux chantiers de Belgique, la restauration fait partie de la vie du monument rattachant ainsi son histoire à l'actualité. Cette démarche, après nous avoir déconcertés, s'est avérée des plus motivantes car l'idée de laisser une trace visible et non pas fondue dans la masse, pousse à une perfection de réalisation et à un état d'esprit particulier ; il ne s'agit plus de reproduire mais de créer. Créer en harmonie avec un architecte contemporain tout en tenant compte des réflexions d'un homme de terrain.



C'est avec cette philosophie de partage du savoir que le dialogue a été instauré entre tous les protagonistes de ce projet, la parole étant laissée à chacun, libre d'exposer ses idées et préférences. Mais tout cela serait resté flou sans les visites faites dans plusieurs villes de Belgique (Bruxelles, Liège, Bruges) où les méthodes ainsi que les aspects de taille nous sont apparus dans leurs réalités. Le passage dans l'entreprise et la carrière Jullien a également appuyé en ce sens.

Ce voyage fut un succès tant par son côté humain que pédagogique, les Belges nous ayant réellement ravis par leur générosité et leur simplicité à envisager les relations, qu'elles soient du domaine professionnel ou amical et par conséquent, naturellement, des deux. Un grand MERCI à tous ceux qui ont rendu possible ce voyage, à nos voisins wallons pour leur authenticité.

Les apprentis tailleurs de pierre de Cepoy

## La charte européenne des abbayes et sites cisterciens. Assemblée générale 2009 au Portugal

L'Assemblée générale de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens s'est déroulée cette année au Portugal, dans le cadre exceptionnel de l'abbaye d'Alcobaça, patrimoine mondial de l'Unesco. Deux représentantes de l'IPW, Virginie Boulez et Annick Mahin, y participaient. Cette charte regroupe les représentants (propriétaires ou animateurs, publics ou privés) d'environ 150 lieux historiques liés au monde cistercien (abbayes, granges, refuges, etc.).

Pour rappel, les sites adhérents sont fédérés autour de plusieurs initiatives : la création d'une carte des sites cisterciens, la diffusion d'un « routier » qui les présente, la formation de guides spécialisés dans la visite d'abbayes, la gestion d'un portail Internet « cister.net » ou « cister.eu » qui présente chaque site. Ces initiatives tendent à optimiser le développement culturel et touristique du patrimoine cistercien.

L'assemblée s'est ouverte avec le discours filmé de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, discours axé sur l'importance des fondations d'abbayes

cisterciennes qui constituent en son temps un réseau culturel de première importance pour la cohésion européenne, et sur sa continuité aujourd'hui au travers de la Charte. Plusieurs pays étaient représentés lors de cette AG : le Portugal, la France, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, et une belle délégation belge : Villers-la-Ville, la Paix-Dieu, Clairefontaine, Orval, La Ramée et Herkenrode.

Les initiatives lancées l'année dernière lors de l'assemblée générale de La Ramée ont porté leurs fruits, avec notamment la diffusion du bulletin électronique trimestriel qui informe sur les différentes activités des sites adhérents.

Le séjour au Portugal s'est poursuivi avec la visite d'abbayes cisterciennes remarquables et variées : Santa Maria de Cos, Tabosa, Tarouca, Salzedas et Sao Christovao de la Foes.

Une rencontre réussie grâce à l'accueil chaleureux des hôtes portugais et à leur passion pour le patrimoine. L'assemblée générale de 2010 est prévue à Paris, au collège des Bernardins.



Abbaye d'Alcobaça

Pour en savoir plus :  
<http://cister.net>

## Nouveau programme des stages 2009-2010.

### Onzième édition à découvrir très prochainement

Le centre des métiers du patrimoine de l'IPW conçoit un programme annuel de stages. L'objectif est de former les professionnels de la construction aux métiers du patrimoine, à sa conservation et à sa restauration, en organisant des stages qui allient théorie et pratique. Dialogue et interdisciplinarité caractérisent nos formations.

Au programme de cette nouvelle année académique : 45 stages soit près de 230 jours de formation.

Comme les années précédentes, les stages se déroulent sur des périodes courtes, entre 2 et 8 jours, et couvrent différents domaines des métiers du patrimoine. Les formations sur mesure, notamment à destination des communes, sont également toujours à l'honneur.

Le nouveau programme, disponible depuis le mois de juillet sur notre site Internet [www.paixdieu.be](http://www.paixdieu.be), sera dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois d'août.

Les stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre de « la Paix-Dieu », rue Paix-Dieu 1b à 4540 AMAY (téléphone : +32 (0)85 / 410 350 – fax : +32 (0)85 / 410 380 e-mail : [info@paixdieu.be](mailto:info@paixdieu.be))

### Le Prix du Mémoire 2009

Après les éditions de 2006 et 2007, l'Institut du Patrimoine wallon a décidé de réitérer, en 2009, l'opération « Prix du Mémoire », portant sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine immobilier et s'adressant aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte ou ingénieur-architecte.

Les sujets retenus sont soit une étude préalable à la restauration d'un monument, une étude historique et/ou technique d'un monument, une typologie architecturale, une technique ancienne, une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, soit une

étude monographique de l'œuvre d'un architecte ou d'un homme de métiers. Cette année, deux prix *ex-æquo* ont été décernés sur les onze candidatures examinées.

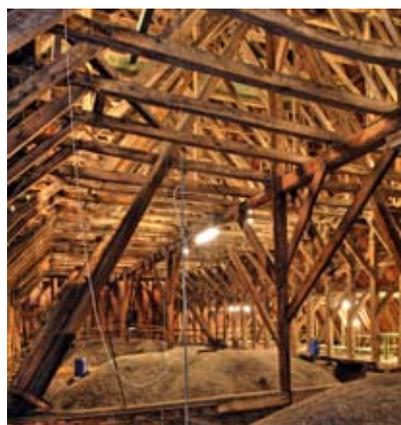
Les lauréates sont : Anne Guilleaume pour « *L'établissement des bains de Spa : étude de l'architecture et des décors préliminaire au projet de conservation* », mémoire de fin d'études au Centre international Raymond Lemaire et Jehanne Seghers « *La restauration du mausolée de Clémentine d'Oultremont* », travail de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'architecte à l'ISA Saint-Luc Bruxelles, 2008.

Le jury a également accordé une mention particulière à Amandine Leusch pour « *Le cimetière de Spa, image d'une ville et de son époque* », mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie, ULg, 2008 et Isabelle Gilles pour « *Étude et projet de restauration du pavillon et four banal du château-ferme de Bourdon* », mémoire de la Formation européenne de spécialisation en restauration du patrimoine architectural, 2008.

La remise officielle des prix se déroulera le samedi 12 septembre prochain, au Centre des métiers du patrimoine, dans le cadre des Journées du Patrimoine.

## Projet européen « Les toits de l'Europe II »

### Exposition au Palais de Chaillot à Paris (juillet-septembre 2009)



Charpente de l'Église de Verden (nord-ouest de l'Allemagne). E. Preßler

Le projet « Toits de l'Europe II » est cofinancé par le programme européen « culture 2007-2013 » ; il fait suite au projet I (2005-2007). Le chef de file de ce projet est le Centre européen d'Archéométrie de l'ULg, en la personne du Professeur Patrick Hoffsummer, secondé par Sarah Crémer, doctorante. Le projet rassemble différents partenaires, co-organisateurs, dont l'IPW, le Centre d'Études médiévales d'Auxerre, l'Universita degli Studi di Firenze, l'Academy of Sciences of the Czech Republic et la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, CRMH, Paris.

Ce projet a pour objet le partage des connaissances et des expériences sur les charpentes anciennes par des spécialistes européens suivant une approche interdisciplinaire qui aborde l'aspect chronologique (datation absolue avec la dendrochronologie), technologique (point de vue des ingénieurs, des architectes et des charpentiers) et typologique (archéologues du bâti).

Plusieurs workshops ont été organisés entre 2007 et 2009. Les différents organisateurs (Liège, Auxerre, Töcnik-Tchéquie, Florence) y ont exposé leurs recherches, organisé des visites de charpentes remarquables sur place, comme par exemple la charpente de l'Orme (XVI<sup>e</sup> siècle) dans le pavillon d'été des rois de Bohême à Prague ou encore la charpente du XIV<sup>e</sup> siècle de San Marco à Florence qui vient d'être restaurée.

Le projet II, axé sur la diffusion de ces savoirs, se clôture par une exposition présentée à la Cité de l'Architecture (Palais de Chaillot, Paris). Celle-ci se tient du 8 juillet au 7 septembre 2009. Elle aborde les thèmes du travail du charpentier, les précurseurs de la recherche dans le domaine des charpentes anciennes à la fin du XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle et les objectifs de la recherche aujourd'hui.



L'exposition sera illustrée à l'aide de dix-sept maquettes de toitures à deux versants, représentant huit pays européens. Une partie de ces maquettes, réalisées par Henri Deneux au début du XX<sup>e</sup> siècle, provient de la Cité de l'Architecture ; la majorité des autres modèles ont été réalisés par les différents partenaires du projet, dont Dominique Gustin pour le Centre des métiers du patrimoine.

Le résumé des interventions et des réflexions issues des différents workshops sera publié dans un Carnet du Patrimoine édité par IPW, qui sortira à la mi-octobre 2009.